

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/07/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

DEPOT LEGAL
Ampoules
166
1913

Hubra

LA RIEGE

2^e ANNÉE - N° 55

++ 3 Juillet 1913 ++

Pittoresque Revue hebdomadaire illustrée

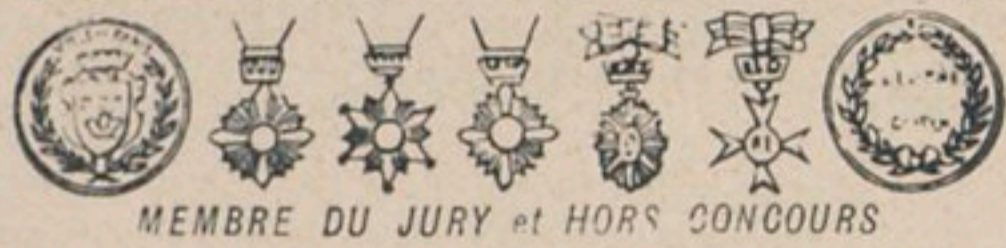


Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{an} 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 0,15^c

HERNIEUX



Vous portez un bandage à ressort qui vous torture et qui, laissant glisser votre hernie, écrase l'intestin sous la pelote. Vous le remplacez alors par un bandage **plus souple**, dont la puissance est nulle au bout de quelque temps. Votre hernie n'est jamais maintenue et vous redoutez l'étranglement fatal. C'est pour vous la souffrance physique, aggravée par la torture morale. Eh bien, il existe un **appareil sans ressort et sans sous-cuisse**, inventé par M. GLASER, spécialiste à Paris.

Sans ressort, il est si souple et si léger que les personnes les plus délicates peuvent le porter jour et nuit **sans gêne**. On peut affirmer que la ceinture est presque inusable et sa puissance est telle qu'il immobilise radicalement les hernies les plus volumineuses, les plus rebelles. Ajoutons qu'un système spécial donne à cet appareil une puissance d'élasticité précieuse et constante et c'est là le secret de cette merveilleuse invention. Nous n'insistons pas davantage. Le doute est bien permis à ceux qui ont éprouvé des déceptions continuelles.

Qu'ils viennent donc essayer cet appareil. Ils pourront ainsi se convaincre que le **soulagement est immédiat**, et il leur sera démontré que, grâce à la contention radicale et parfaite, tout espoir de guérison n'est jamais perdu. Voici la preuve :

« 23 janvier 1913. »

« Monsieur Glaser,

« Ce serait ingrat de ne pas vous remercier du grand service que vous m'avez rendu.

« Atteint d'une hernie très prononcée du côté droit, j'ai constaté ma guérison après avoir porté votre appareil pendant cinq mois.

« Je vous prie de croire à toute ma reconnaissance et vous autorise à publier ce beau résultat.

« FEULLERAT Sylvain, propriétaire à Cazavet, par Saint-Lizier (Ariège). »

Aussi engageons-nous vivement toutes les personnes atteintes de hernies, efforts et descentes (hommes, femmes et enfants), à se rendre essayer les appareils de M. Glaser à :

à **FOIX**, le 21 juillet, Hôtel Benoît ;

à **SAINT-GIRONS**, le 28 juillet, Hôtel de France (Ferrière) ;

à **PAMIER**, le 29 juillet, Hôtel de la Poste ;

à **MIREPOIX**, le 30 juillet, Hôtel du Commerce (Dubié).

Pour éviter l'étranglement des hernies, demander la brochure gratuite à M. GLASER, boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

Raffineries et Sucrieries d'Egypte.

— Rappelons que tous les porteurs d'actions, obligations et parts de fondateur achetées avant le krack peuvent obtenir le remboursement de leurs pertes, même s'ils ont vendu ou échangé leurs titres depuis cette époque.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal.

Situations d'avenir. — L'Argus de la Presse (35^e année d'existence) offre, dans chaque commune, à nos lecteurs et lectrices, surtout à ceux ayant de nombreuses relations, des situations de grand avenir, sans quitter notre région; une certaine instruction est nécessaire.

Ecrire : Argus, 37, rue Bergère, Paris.

LA POPULAIRE



Construisez votre Maison de Campagne vous-même et sans frais avec **La Populaire** Ouvrage déposé Envoi 1^{er} cont. 3 fr. à M. HENRIET, Dr. 6, place de la République LE FERREUX (Seine) Pour faciliter votre choix, l'ouvrage réduit, tous kiosques, gares, librairies. . . . 3 fr.

Représentants, Libraires, Marchands de Journaux sont demandés dans toutes les Régions. (Forte remise.)

ASTHME

Soulagement et Guérison par les Cigarettes ou la Poudre **ESPIC** 2 fr. la Boîte Toutes Plumes, GROS: 20, rue St Lazare, Paris. Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette.

Une ligne 15 fr. par an) donnant droit
Deux lignes 20 fr. —) à l'abonnement.
PAYABLE PAR TRIMESTRE.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

FOIX

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÈS, mécanicien, cours Bouyçhères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

AX

HOTEL DE LA GARE, Not. frères. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{re}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

LAVELANET

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

TARASCON

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis AURIOL, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PAMIER

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

MIREPOIX

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. DUBIÉ, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles — Autos — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères — Automobiles Clément Bayard.

ST-LIZIER

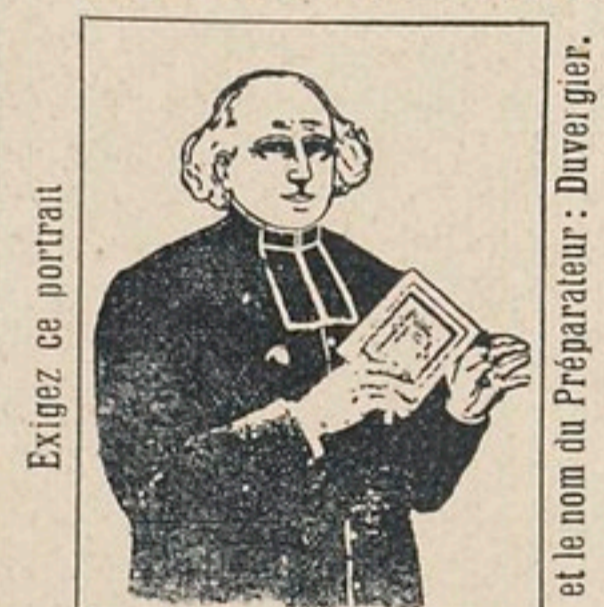
HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

ORNOLAC

par Ussat-les-Bains

A LOUER Villa meublée comprenant : salle à manger, cuisine et cinq chambres. S'adresser à la Roseraie, Ornolac, par Ussat-les-Bains.

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques maux, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur **Duvergier**, pharmacien, à **Bois-Colombes**, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la **recette du Curé de Deuil**. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La **Tisane du Curé de Deuil**, est tout particulièrement employée contre le **Rhumatisme**, la **Goutte**, les **Maladies de Peau**, l'**Obésité**, les **Migraines périodiques**, les **Maladies intérieures**, les **Dangers du retour d'âge**, **Chaleurs**, **Congestions**.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

L'Ariège

2^{me} Année. — N° 55.

Jendredi 3 Juillet 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Actualités
Informations



ABONNEMENTS

| | Un an. | Six mois |
|-----------------------------------------|--------|----------|
| Ariège et départements limitrophes..... | 7 fr. | 4 fr. |
| Autres départements..... | 8 fr. | 5 fr. |
| Étranger..... | 12 fr. | 7 fr. |

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Honoré Icard..... | Toussaint NIGOUL. |
| Une gloire musicale de Pamiers : Mme de Serres (Caroliné Montigny-Rémaury)..... | Yvan MARTY. |
| Éloge de l'Ariège..... | MELLING. |
| Éphémérides de Pamiers..... | Jules de LAHONDÈS. |
| Chef-lieu : La polique..... | E. PÉLISSIER. |
| L'Ariège..... | J. GRATELOT-LEMERCIER. |
| Une description de la vallée de l'Ariège en 1837.. | Michel CHEVALIER. |
| Dialectes pyrénéens..... | F. GIMET. |
| Echos Ariégeois..... | |
| Championnat cycliste de l'Ariège..... | CURSOR. |

Nos gravures : M. Honoré Icard dans son atelier. — Mme Ducrot-Icard. — Petite plaisanterie faite par Mme Ducrot-Icard et exposée au Salon il y a quelques années. — Pendaïon des assassins de Chevet pacha à Constantinople. — Voyage de M. Poincaré à Londres : La baie de Spithead avec l'alignement des meilleures unités de la marine britannique, à la réception de l'escadre française; Arrivée de M. Poincaré à Portsmouth, ayant à sa droite le prince de Galles; Les vastes salons du palais Saint-James mis à la disposition de M. Poincaré.

Honoré Icard

J'ai un vrai plaisir à présenter aujourd'hui au lecteur un des maîtres de la sculpture contemporaine : l'Ariégeois Honoré Icard, qui, dans la statuaire, comme Gabriel Fauré dans la musique, ne doit qu'à son seul mérite de s'être élevé au premier rang.

Honoré Icard naît à Herrus, petit hameau de la commune de Tourtouse, dans le Saint-Gironnais. La famille est nombreuse. Il est le cinquième de sept enfants. Famille de cultivateurs, piochant son champ, fauchant son pré, les enfants, dès le bas âge, aidant à tout, à la terre et à la maison.

L'école n'étant, ni gratuite, ni obligatoire, les enfants de cultivateurs n'y vont pas, où y vont peu. Robuste, râblé, pourvu d'une solide armature, courageux, dégourdi et vaillant, le petit Honoré, tantôt travaille aux champs, et tantôt mène paître les moutons. A qui a reçu de la grande et féconde créatrice qu'est la Nature, le grain générateur du talent ou du génie l'avenir est acquis. Vienne l'occasion, la rosée bienfaisante, le bon soleil, le grain germera. Le Giotto, enfant, garde ses moutons dans les sentes de *Vespignano*; il trace, avec sa houlette, des images sur le sable; Cimabué vient à passer, regarde les images, puis l'enfant, est étonné. Qu'a-t-il vu dans les yeux de l'enfant? L'histoire ne l'a pas dit. Mais, elle a dit que le grand peintre florentin prit le jeune berger pour élève; et l'élève dépassant, un jour, le maître, devint le plus grand peintre de son temps.

Le petit Honoré, lui, tout en gardant ses moutons sur les coteaux de Tourtouse, s'amuse, avec de la terre glaise, à camper des bonshommes sur leurs jambes. Mais, aucun Cimabué ne passe, et les bonshommes sont

perdus. Cependant, quelque chose en reste dans son petit cerveau : le germe créateur.

Il va ainsi jusqu'à sa onzième année. Un jour, son frère aîné tombe au sort et part servir sept ans dans la marine. Il le remplace dans la direction des petits soins de la maison, que lui laissent les parents avisés. Excellente école pour l'avenir, dans laquelle, déjà, se dresse, se façonne, se virilise l'enfant. — Les sept ans accomplis, son frère rentre. A son tour, Honoré demande à quitter la maison, le pays même. Il a dix-sept ans; il éprouve le besoin de déployer ses ailes, de gagner sa vie, tout seul, avec ses bras.

Cette envolée le porte jusqu'à Marseille, où il travaille de manœuvre dans les chantiers du palais de Justice en construction. Entre temps, il apprend le métier de menuisier. Bientôt, devenu habile dans le maniement de la scie et du rabot, il quitte Marseille, avec le grade de *compagnon*, pour faire son « tour de France ». Il atteint ainsi ses vingt et un ans. Le voici soldat, servant gaiement la patrie pendant sept ans. Il est sur le point d'être libéré, quand la guerre avec l'Allemagne éclate et le retient sous les drapeaux. Oh! dans ces conditions, il ne craint pas de faire du *rabiot* : un an et plus, s'il le faut, qu'est-ce que c'est? Allons-y! — pour la Patrie! — Il doit bien sourire dans sa grande barbe, à cette heure, et aussi pester un peu, en voyant les révoltes et les désertions des sans-patrie devant la perspective de servir trois ans!

La guerre tourne mal. Elle l'enferme dans Strasbourg. Il y fait son devoir. Mais la garnison, malgré sa noble résistance, manquant de tout, capitule. Il est prisonnier de guerre et envoyé en Allemagne à Coblenz et à Glogard (Haute-Silésie). Il y séjourne dix mois, jusqu'à la paix qui le ramène en France, à Paris, où il se fixe et gagne sa vie, de son état de menuisier. Mais Paris, c'est le grand foyer artistique, avec ses musées, ses expositions, ses galeries, ses salons! Le voilà repris par le tentateur qui, au village, lui a soufflé aux oreilles ces mots : tu seras sculpteur! Et un jour tu connaîtras de la gloire les joies et les douleurs!

Tout en poussant la varlope, en mêlant le rire et la chanson au son du maillet et du marteau, et, aussi, en prenant souvent sur son sommeil, il fait ses petites économies. Elles lui permettent de suivre les cours de modelage, à l'école de médecine, et puis, à titre d'élève, ceux de l'école des Beaux-Arts (atelier Dumont).

Cette fois, il est dans son élément, dans sa voie : On est jeune, on peut se priver, prendre sur son sommeil, sur son estomac même; la fièvre de l'art nourrit. C'est ainsi que, sans appui, sans protecteur, sans même le moindre subside de son département, il trouve le moyen d'exécuter sa première œuvre : une statue en grand, un saint, saint Jérôme, qui, non seulement est admise au Salon, mais lui vaut une troisième médaille, haut la main! Ce jour-là, il dut sentir la vive chaleur des premiers rayons de la gloire, dont on a dit qu'ils sont plus doux que les premiers rayons du soleil. Plus doux, en effet, car ils illuminent l'âme et réchauffent le cœur.

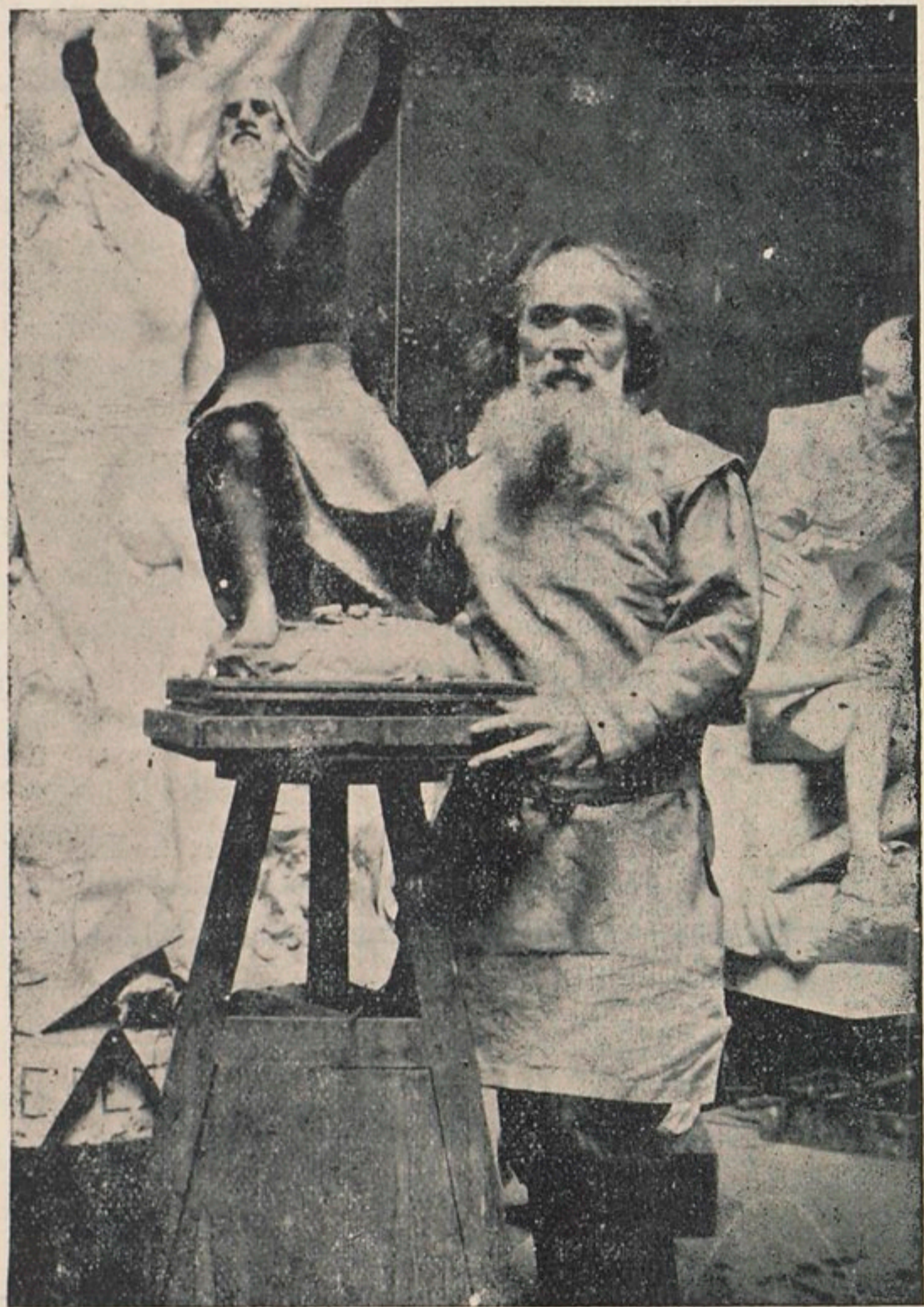
Et maintenant, la continuelle théorie de ses productions, statues, groupes, bustes, exposés à chaque salon. Je me borne à les énumérer ici, au courant de mon souvenir, en m'excusant d'avance, si, dans le défilé, quelques-unes des figures échappent à mes yeux.

C'est donc un Saint — heureux présage et heureux guide — qui ouvre la marche. On peut aller le voir au musée de Foix; si, toutefois, on a le courage de descendre dans la galerie souterraine, sorte d'*in pace*, où moi-

sisent les œuvres exposées; tandis que les belles allées de Villote sont là, offrant tant de points propices à d'artistiques galeries. Que font donc les édiles de la cité de Phœbus, le Comte Soleil?

L'art si noblement beau de la statuaire, qui nous représente dans la forme compréhensible pour notre esprit et pour nos lieux, un Dieu, un saint, un héros, ou même, un simple mortel digne d'un tel hommage, ne compte-t-il donc pas pour ces messieurs?

Après le *Saint Jérôme*, vient *David* (musée de Pau). Suivent les statues de *Molière*, de *Laurent Coster* (l'imagier de Harlem, l'inventeur de la lettre imprimée, le précurseur de Gutenberg). Puis, celle intitulée *Les Lilas* (gracieux symbole de la fleur). Puis, *Fin de Course*. Arrêtons un instant celle-ci : un ouvrier a perdu aux courses son dernier sou. Il est là, dans son costume râpé, arrêté, comme une épave, la casquette de travers, les mains dans les poches vides, tout pâle, le regard pensif, la mine déconfite, regrettant son argent, fruit de sa semaine de travail de dur *turbin*. Il se pose évidemment cette question : comment vais-je dîner ce soir? Tout le



M. HONORÉ ICARD dans son atelier.

monde au Salon de le regarder et de rire! Pour ma part, rien qu'au souvenir, je ris encore! Mais, de la part du sculpteur, quelle morale! et quelle leçon! malheureusement perdue! Car, qui a bu boira; et qui a joué jouera, jusqu'au dernier sou! Aucun Pasteur n'a trouvé encore, contre l'ivrognerie et le jeu, le bacille guérisseur.

Et voici l'*Araignée*! autre satire; mais plus fine, plus pointue. Un enfant, un bébé, échappé à sa nourrice, tout nu, mignon à croquer, a trouvé un crâne humain; accroupi sur ses petites jambes, très absorbé, il glisse sa menote droite dans le trou du crâne, pendant que, de sa gauche, il retient l'étrange trouvaille. Il lève la tête! Qu'a-t-il vu? Une araignée qui, par une fissure du haut du crâne, montre sa tête, ses pattes velues, et va sortir!

Vous vous écriez : c'est l'araignée dans le plafond! Oui, mais, en même temps, je l'ai dit, la plus fine des critiques à l'adresse du jury qui, l'année précédente, avait passé, indifférent, sans le regarder, devant le plâtre des *Droits de l'homme* par tout le monde admiré et par toute la presse loué; j'ajoute qu'exposé en marbre dans un suivant Salon le groupe remportait la première médaille. Ce qui fit dire à cet autre maître, mon ami Boisseau, membre du jury, rencontré par moi devant le groupe :

— Vous voyez! nous n'avons pas tenu rigueur à l'*Araignée* qui, d'ailleurs, a reçu elle-même la deuxième médaille. Un petit chef-d'œuvre en vérité que cet enfant.

Il semble bien néanmoins, que la satire avait porté.

Les Droits de l'homme! Regardez! Nous sommes dans la montagne. Un vieillard à grande barbe, une sorte d'apôtre éducateur, un sage (*sapiens*) est assis sur un roc. A ses côtés, une chèvre montre sa tête. Il tient entre ses

bras, grand ouvert, un gros livre sur lequel on lit : *les Droits de l'homme*. Moitié assis, moitié allongé aux pieds du vieillard, un garçonnet, le gardien de la chèvre, le berger, l'index de la main gauche posé sur la page, écrit avec sa droite sur une feuille placée sur le genou. Rien de plus intelligent et appliqué que l'air de ce jeune garçon; et rien de plus agréablement joli que sa personne, vue ainsi dans sa pudique nudité. Mettez la Bible dans les bras du vieillard, une croix, au lieu d'un bâton, aux côtés du jeune garçon, et vous aurez Jean-Baptiste, enfant, apprenant d'un prophète la leçon qui va l'amener à annoncer la venue du Messie aux bergers de Sion.

Le groupe, très fini, comme sont finies, d'ailleurs, toutes les œuvres d'Icard, très bien venu, très harmonieux dans son ensemble, est de toute beauté. Acheté par la Ville de Paris, on l'admire au musée Galliera. L'*Araignée*, achetée par l'État, est au musée de Quimper. Pourquoi l'Ariège, par ses représentants de l'époque, ne l'a-t-elle pas demandé?

Voici *Protection et Avenir*. Même idée que dans les *Droits de l'Homme*; même sentiment. Le groupe seulement est poussé plus dans le grand : au lieu du vieillard, un homme, dans la force de l'âge et de la pensée, dresse sa haute taille aux côtés d'un jeune garçon qui, également debout, face au public, lit attentivement dans un livre. Sur son épaule l'homme pose sa main protectrice. Dans les *Droits de l'Homme* c'est l'écriture et, ici, la lecture — la plume et le livre — les deux principaux outils de l'instruction. *Protection et Avenir* est, si je ne me trompe, à l'Hôtel de Ville de Paris.

Sentant que j'ai à fournir encore une assez longue course, je me contente, à mon grand regret, d'énumérer les autres œuvres qui passent; toutes très importantes par leur grandeur et le fini de l'exécution. Ce sont : le monument de *Bayle* (bronze) à Pamiers, *Irion* sur sa roue (marbre), une *Hamadryade*, morte dans le creux d'un arbre — ces deux dernières statues constituent un vrai tour de force d'ingéniosité et de talent. Voici *Jahel*, nouvelle Judith, plus grande que nature, s'avancant, furibonde, terrible, serrant énergiquement dans sa main droite le marteau qui va enfoncer le clou dans la tête du chef chanaanéen *Sisara*. Et voilà *Le Destin*, *Moïse*, *Les Sœurs fatales* (les Parques), en marbre, en cours d'exécution, que l'on verra à de prochains Salons. Et, enfin, *Le Christ soutenu*, que l'on admire actuellement au Salon; superbe marbre que les grandes cathédrales, sans doute, se disputeront.

J'ai gardé intentionnellement pour la fin les *Vierges folles*, exposées il y a quelque quinze ans au Salon : un haut relief marbre que je considère comme une des productions les plus remarquables à laquelle Icard a tenu à associer, je crois, la noble artiste qu'est sa femme, que je vais présenter au lecteur.

Avec les *Vierges folles* nous sommes dans la Jérusalem antique. On connaît la parabole de l'Évangéliste saint Mathieu, relative au Jugement dernier : « Alors, dit-il, le Royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au devant de l'époux et de l'épouse. Cinq étaient folles, et cinq étaient sages. Les cinq folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent pas d'huile avec elles. Les sages, au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec les lampes. Et, comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.

« Mais, vers minuit, on entendit un grand cri : « Voici l'époux qui vient, allez au devant de lui. » Aussitôt toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes. Et les folles dirent aux sages : « Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent ».

« Les sages leur répondirent : « De peur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous, allez plutôt chez ceux qui en vendent et achetez en ce qu'il vous en faut? » Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée.

« Enfin, les autres vierges vinrent aussi disant : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous! » Mais l'époux leur répondit : « Je vous le dis, en vérité, je ne vous connais pas. » Veillez donc, ajoute l'Évangéliste, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Juge viendra. »

C'est le moment de cette sorte d'anathème que l'artiste a choisi. Rien de plus impressionnant que les cinq corps de femmes, belles de leurs chairs palpitantes et de leur morne désespoir sous le coup de ces terribles paroles : « Je ne vous connais point! »

Le jour où il me fut donné d'admirer au Salon le superbe groupe dans son haut relief, j'entendis quelqu'un dire à mes côtés :

— C'est de l'antique!

Et un autre :

— Voilà le prix d'honneur.

Ce prix fut décerné, je crois, aux *Lutteurs*, de Charpentier. — Une étude

d'académie, non sans va'eur, à ce titre, assurément, mais dénuée de la haute pensée et de la noblesse de sentiment que comporte cette suprême récompense. Mais, voilà ! la faveur et l'intrigue ne sont pas toujours étrangères à l'octroi de cette distinction. Or, notre compatriote les dédaigne. S'il était moins modeste et moins indifférent, il pourrait leur appliquer les paroles qui lui ont inspiré les *Vierges folles* : « Je ne vous connais pas ! »

Acheté par l'État, le groupe des *Vierges folles* a été donné à Marseille où on l'admire au musée de Longchamps.

Ici une réflexion s'impose à la pensée : Pourquoi nos représentants au Parlement et en particulier M. Delcassé, pendant son long passage au pouvoir, et qui, par ailleurs, a rendu de si importants services à l'Ariège, n'ont-ils pas demandé à l'État quelques-unes des œuvres de nos sculpteurs ariégeois, acquises par lui au Salon ? Nous tous, Ariégeois, aurions plaisir à aller les voir dans nos musées. Et leurs auteurs s'en sentiraient honorés.

Allons, Messieurs, donnez-nous, donnez à l'Ariège cette facile satisfaction.

— 0 —

Et maintenant, Mme Icard.

Elle naît Francine Ducrot, à Pont de-Vaux, en Saône-et-Loire, sur les confins de la Nièvre. Son père, Claude Ducrot, possède un important domaine, avec des forges en pleine activité. La fillette est venue au monde au son des gros et des petits marteaux. — Joyeux carillon, qui berça mon enfance, et qui montait, mêlé au bruit du torrent, de ce fond de colline, là, à *Enfalix* ! Quatre feux, où nos pères fondaient et martelaient le fer ; et où s'élèvent maintenant des pans de murs crevés, des ruines, impressionnantes encore, que, en traçant ces lignes, j'aperçois de ma fenêtre, et où j'aime à aller errer seul, la nuit, lorsque la lune épand sur elles sa pénétrante poésie.

La mère de la petite Francine est née Marie-Antoinette de Lafougue, une des familles les plus nobles et les plus anciennes du Morvan, laquelle a notamment donné à la France — nom oblige — des générations d'officiers.

Mlle Antoinette de Lafougue est, du côté paternel, la petite-fille du marquis de Chanrobert ; et, du côté maternel, par sa grand'mère, Mlle Casimir Perier, la nièce du célèbre ministre de Louis-Philippe.

En se mariant, elle obtient de M. Ducrot qu'elle ne se séparera pas de ses parents ; que les familles vivront ensemble, n'en feront qu'une. A la grande satisfaction, d'ailleurs, de M. Ducrot, excellente nature, qui, tout de suite, est aimé à l'égal d'un fils, par tout le monde.

Je tiens ces renseignements d'une personne amie de la famille. Mlle Francine Ducrot, devenue Mme Icard, dans les circonstances que je vais exposer, m'excusera d'entrer dans ces détails ; car elle est, je le sais, fière d'être l'épouse aimante et aînée du grand cœur et du grand artiste qu'est son mari. Elle sait, d'ailleurs, — et elle l'a prouvé et continue à le prouver par son exemple même, par sa passion pour la sculpture — que noblesse d'art est sœur de noblesse d'épée.

La petite Francine a une sœur aînée, Hélène, comme elle, douée, aimante, gracieuse, jolie. Elles adorent leurs parents et en sont adorées. Elles s'aiment en même temps si tendrement entre elles, que, dans un de leurs vifs épanchements de cœur, elles se sont promis de ne se quitter jamais.

Elles grandissent ainsi, dans la joie et le bonheur de la famille, au sein de la belle nature nivernaise, parmi les jeux, les rires et les fleurs. Au milieu de ces charmantes distractions, voici qu'un goût tout particulier pour le dessin vient à Francine : bêtes, plantes, gens tout passe par son crayon.

Mais l'heure approche où il faut songer à l'instruction que comportent leur situation et leur naissance. Pour ne pas les séparer, on a bien pris des professeurs de la localité ; mais ils ne suffisent plus. Alors, on décide d'aller se fixer à Paris. M. Ducrot vend ses forges, et toute la famille s'installe dans la Capitale, dans la paix et le bonheur qui ne font que changer de lieu.

Mais le bonheur continu — on a beau l'organiser de son mieux — n'est pas de ce monde ! M. Ducrot vient à mourir, bientôt suivi des grands-parents dans la tombe. Et les deux sœurs, heureusement déjà grandes, restent seules avec leur mère dont elles s'appliquent à prolonger, par leurs soins et leurs tendresses, les jours.

Cependant Paris est « la Ville Lumière » si bien nommée ainsi par Victor Hugo. Lumineuse, éclatante, surtout par ses grands foyers, dans les sciences, les lettres et les arts, Mlle Francine en a été tout de suite pénétrée, et son goût pour le dessin s'en est accru. Et comme le dessin mène facilement à la sculpture, elle a obtenu de sa mère qu'elle prendra des leçons du maître animalier Valton, émule de Frémiet et de Barrye.

Tout de suite, je veux dire que ce sont les leçons de ce premier maître qui porteront un jour Mlle Francine, devenue Mme Icard, à exposer la tête de ce dernier sous la forme d'un lion dont Icard a si bien la figure, qu'un jour, étant de passage dans une gare de l'Aveyron, Mme Icard aperçut deux femmes, deux paysannes, qui examinaient curieusement son mari ; et elle entendit l'une d'elles, dire à sa compagne : « Regarde donc cette tête de lion ! — En effet, répondit l'autre, on dirait un lion ! » Le faciès et la longue chevelure du maître prêtaient à ces propos (1).

Le second maître de Mlle Francine Ducrot est Alfred Boucher, l'auteur déjà célèbre de la *Terre*, la forte et belle statue qui se trouve au Musée de Luxembourg ; et le troisième, Icard, dans les circonstances que voici, telles qu'elles me furent rapportées — légende peut-être ; histoire, m'assura-t-on.

Un jour, Icard, fatigué sans doute par son excessif labeur, tombe malade, est obligé de s'aliter. Un de ses modèles, — une jeune fille — lui fait les commissions, à son restaurant, chez le pharmacien. Elle sert en même temps, à ce moment, de modèle à Mlle Ducrot. Un matin elle arrive en retard chez cette dernière qui lui en fait doucement l'observation.

— Excusez-moi, mademoiselle, dit-elle. j'ai dû faire des courses pour



M^{me} DUCROT-ICARD

M. Icard malade : une ordonnance chez le pharmacien. Cet homme m'a retenue longtemps.

— Comment, M. Icard est malade ?... sérieusement ?

— Il me semble. Il est tout triste, tout seul dans sa chambre, dans son lit. Et c'est bien dommage, lui, un si bon garçon ! Vous ne sauriez croire, Mademoiselle, combien il est bon et honnête et doux ! Il ne traîne rien de laid chez lui, allez !

Eh ! bien, mon enfant, mettez-vous entièrement à la disposition de M. Icard ; et venez aux heures que vous pourrez,

Mlle Ducrot n'avait jamais vu Icard, qui passait sa vie à travailler dans son atelier. Elle ne le connaissait que de réputation ; pour avoir remarqué ses belles expositions du Salon. Tous les artistes, et particulièrement les sculpteurs, sont habituellement dédaigneux de la vie mondaine. Ils aiment à se confiner dans leur atelier. Ainsi faisaient ceux qu'il me fut donné de fréquenter dans le cours de ma vie parisienne, notamment Aimé Millet, Falguière, Allouard, Dumaige, Calvet, Labatut. C'est que, pour le sculpteur, l'atelier est, tout à la fois, sa cellule, son salon, sa maison. Pour cette claustration voulue, je ne vois de comparable à Icard, que Labatut, le maître toulousain, le continuateur de l'illustre phalange toulousaine, qui m'admettait, avec tant de cordialité, dans son vaste atelier de l'avenue

(1) Nous avons la bonne fortune de pouvoir reproduire cette puissante et très originale figure que l'auteur taxe modestement de « petite plaisanterie. »

Hoche, dans ce magnifique quartier du parc Monceau. Charmantes heures, où le maître, avec sa pipe aux lèvres et le bon rire de ses yeux, voulait bien m'initier aux choses, à l'esthétique de la statuaire ; lesquelles m'ont permis, quelquefois, de sourire à des appréciations, peu bienveillantes, de promoteurs de Villote, à l'endroit de la statue de Lakamal.

— o —

Chaque jour, le modèle, la jeune fille était chargée par Mlle Ducrot de lui donner des nouvelles de M. Icard. Et Icard, touché de cette attention, s'en fut aussitôt rétablir, remercié Mlle Ducrot que, de son côté, il ne connaissait que pour avoir remarqué au Salon ses œuvres de début, notamment, le *Bûcheron*. Une ferme et gracieuse étude de nu, en vérité, que ce bûcheron, ce robuste jeune garçon, lequel tient solidement des deux mains, contre son genou, un baliveau qui, sous l'effort, plie et va casser. J'ai souri agréablement à cette jeune et jolie figure, qu'avaient précédée de nombreux bustes et statuette de l'auteur.

On devine ce que fut et sur quoi roula l'entretien de cette visite. Est-il, entre artistes, thème de conversation plus facile, plus agréable, plus abondant, que celui des choses de leur art ? On se demande : Que faites-vous dans ce moment ? Que fait celui-ci ? Que dit cet autre ? Que va-t-on voir au



Petite plaisanterie faite par M^{me} Ducrot-Icard et exposée au Salon il y a quelques années.

prochain Salon ? A qui ira le grand prix ? Vos *Droits de l'Homme*, monsieur, le méritaient bien. — Votre *Bûcheron*, mademoiselle, avait droit à mieux qu'une mention. Le jury est bien injuste parfois ! — En effet, il faut du courage et de la philosophie pour persister. — C'est bien difficile quand on voit et que l'on compare ! — Enfin pour soi, pour sa propre conscience, l'Art a des compensations, et tant d'attraits, quand l'œuvre, bien conçue, est bien venue, et que le chevalet tourne agréablement sous les yeux, etc.

On se sépara satisfaits de part et d'autre, contents de s'être vus, de se connaître, de pouvoir échanger désormais un salut, une poignée de main ! Enchantés, même ; elle, de l'aspect imprévu de cette douce tête de lion ; et lui, de cette fine, claire et intelligente figure florentine, si française et si parisienne en même temps, si naturellement gracieuse dans sa simple robe d'artiste, les mains blanches de la poussière du plâtre, de la boulette roulée, statuette charmante dans ce cadre de l'atelier. — Oh ! certainement, il reviendrait, demander des inspirations, donner des conseils, la revoir, la regarder !

Dans les visites qui suivirent, il ne songea guère à traduire l'impression intime que lui avait laissée la personne même de la jeune artiste. Comment l'aurait-il fait ? Comment l'aurait-il pu ? — Et elle ? — Encore moins !

Mais, le hasard — « cet homme d'affaires du bon Dieu », comme l'appelle Murger — le hasard, qui se plaît parfois à bien arranger les choses, fit que, quelque temps après, Icard fut présenté à Mme Ducrot ; qu'il plut à cette dernière et à Mlle Hélène ; qu'il devint le maître de Mlle Francine, et que, de toutes ces sympathies réunies, résulta enfin le mariage des deux artistes. — Mariage, qui ne changea rien à la vie de la maison ; qui donna simplement un excellent fils à Mme Ducrot et le meilleur des frères à Mlle Hélène.

Et voilà comment, un beau jour de printemps, je reçus de Villers-sur-Mer une lettre par laquelle Icard m'annonçait son mariage avec Mlle Fran-

cine Ducrot, qui fut célébré à l'église de la charmante station, où la famille possédait et possède encore une jolie villa du joli nom de *villa Florida*.

Et la vie, à Paris, reprit, tranquille et heureuse, dans l'affection de la famille et les satisfactions de l'art.

C'est dans cette période, que Mme Icard produisit diverses œuvres, parmi lesquelles, il me fut donné de remarquer particulièrement *Eone et le Martyr*, qui lui valut la troisième médaille au Salon de l'année. C'était, dans la maison, de la joie ajoutée au bonheur. Mais le bonheur encore une fois n'est pas de ce monde ! Un double deuil vint le troubler. Mme Ducrot mourut, entraînant bientôt après, Mlle Hélène, fauchée dans la fleur de sa beauté !... Sa douce figure m'est restée dans les yeux.

J'aurais bien d'autres choses agréables à dire sur les deux âmes d'artistes si noblement et étroitement unies ; sur leur accueil, si amical pour moi, tant à Paris qu'à Saint-Germain-en-Laye, dans leur hôtel de la place qui portait alors le nom de Thiers et où avait été érigée la statue de ce dernier (1).

J'aurais du plaisir à parler en détail des œuvres exécutées en commun, où l'élève, devenu artiste de talent, assiste si bien le maître, et, modestement, s'élève et grandit dans son ombre... Mais j'use déjà trop de l'espace qui m'est accordé ici.

Je termine donc, en disant que, depuis 1890, Honoré Icard n'a cessé d'être membre du grand jury du Salon ; élu par tous les sculpteurs exposants. Jamais juge plus consciencieux, plus juste, plus compétent.

Notre Ariège a le droit d'être fière d'avoir donné à cet art, si difficile, si ingrat, mais si noblement beau, de la statuaire, un maître de ce caractère, de ce mérite, de cette valeur.

L'éloge ici ne peut être exagéré.

Toussaint NIGOUL.

Rabat, 15 juin 1913.

Une gloire musicale de Pamiers

Mme de Serres (Caroline Montigny-Rémaury).

La Cité appaméenne, patrie de Gabriel Fauré, fut aussi celle d'une célèbre musicienne, Mme de Serres (Caroline Montigny-Rémaury), qui s'est éteinte le 19 juin, après une longue et douloureuse maladie. Sa mort a plongé le monde artistique dans un deuil que nous, ses compatriotes aimés, justement fiers de son beau talent, ressentons et ressentirons longtemps, avec une amertume dépassant de beaucoup celle des étrangers, car Pamiers sut toujours, de façon supérieure, rendre les hommages de reconnaissance, d'admiration et de regret à ceux de ses enfants qui contribuèrent à sa gloire avant d'émigrer vers un monde meilleur. Nous nous faisons un devoir de reproduire ici la notice biographique consacrée à l'éminente défunte, dans les *Echos de Paris*, par les *Annales politiques et littéraires*, numéro du 29 juin 1913 :

« Née en 1843, à Pamiers, Caroline Rémaury montra, dès l'enfance, des dispositions exceptionnelles pour la musique ; de bonne heure, elle suivit les cours du Conservatoire de Paris, remporta, à l'âge de quinze ans, dans la classe de Le Couppey, le premier prix de piano et, trois ans plus tard, celui d'harmonie. C'est alors que sa sœur aînée, Elvire, mariée au compositeur Ambroise Thomas, la prit sous son affectueuse protection et lui servit de seconde mère. Elle la fit voyager, lui fit connaître les « maîtres » et les plus réputés virtuoses, et facilita singulièrement ses débuts d'artiste dans le monde musical. Ses premiers concerts à Londres décidèrent de sa réputation. Liszt, qu'elle ne tarda pas à rencontrer, devait achever son éducation, et lui donna de précieux conseils dont elle sentit tous les bienfaits. Liszt, d'ailleurs, la tenait en toute particulière estime ; une correspondance, bientôt, s'échangea, entre eux, et, un jour, il lui offrit son livre d'heures, souvenir inappréciable et relique chère entre toutes, qui ne la quitta jamais, et qu'aux derniers jours de sa vie, elle se plaisait encore, de ses longs doigts défaillants, à feuilleter sans bruit, comme pour évoquer tout le beau passé qu'il rappelait.

(1) La place Thiers a été débaptisée et la statue du premier Président de l'actuelle République, du grand historien, du grand homme d'Etat, du *libérateur* du territoire, du restaurateur des finances, du fondateur de la République, la statue, dis-je, érigée sur la place après la guerre, a été enlevée et portée je ne sais où. Et cela, pour donner à la place le nom de Berteaux, l'agent de change, ministre éphémère d'un jour, célèbre par la banale mort accidentelle que l'on sait, et par les millions gagnés dans les jeux de la Bourse ! A quand la statue de cet homme à la place de celle de Thiers ? *O tempora ! O mores ! O adulation ! O vanité !*
T. N.

« Son merveilleux talent fit bientôt l'admiration des virtuoses et des artistes.

« En province ou à l'étranger, comme à Paris, chacun voulait l'entendre : César Franck, Lalo et Chabrier lui dédiaient leurs œuvres. Joseph Hollmann, Marsick, Joannès Wolf ont partagé ses triomphes ; tous les maîtres du clavier, Saint-Saëns, Planté, Diemer, Delaborde, Benjamin Godard, ou Rubinstein ou Hans de Bülow, se sont mesurés avec elle et ont arraché des applaudissements à tous les auditeurs charmés.

« Tour à tour, les concerts Lamoureux et Colonne, les concerts du Cirque d'Hiver dirigés par Padeloup et ceux de la Société des concerts du Conservatoire tinrent à honneur d'inscrire son nom sur leurs programmes. Elle fut, avec Wilhelmine Czarvady, Sophie Menter, Annette Essipoff et Marie Gaël, une des pianistes les plus en vue et une de celles dont on admira le plus le talent robuste et l'impeccable virtuosité.

« Il y a un an, une douloureuse opération la privait momentanément de l'usage de son bras droit et l'aurait condamnée à ne plus jouer longtemps du piano, si M. Saint-Saëns — dont elle avait admiré le génie et auquel l'unissait une sincère amitié — n'avait eu l'heureuse idée d'écrire au Caire, à son intention, un petit recueil de six *Études pour la Main gauche seule*.

« Quand l'auteur revint d'Égypte, elle put, la main droite toujours en écharpe, jouer à son approbation, et avec une adresse merveilleuse, les petits morceaux ingénieux qui étaient et demeureront toujours les siens.

« Après des semaines de souffrances, elle s'est éteinte doucement, entourée de l'affection dévouée des siens et de ses amis.

« La musique, dont elle fut l'un des plus brillants interprètes et l'un des défenseurs les plus courageux, doit bien un laurier à son souvenir et un regret à sa mémoire. »

Fidèle évocatrice de toutes les gloires du beau pays qu'elle a pour mission de faire connaître dans ses grands citoyens comme dans ses sites enchanteurs, *l'Ariège Pittoresque* envoie pieusement, à travers les distances qui n'existent point pour les âmes, son souvenir ému à l'illustre enfant de Pamiers dont la pleine possession de l'art divin de la musique et des harmonies supérieures de la vie morale aura, sans doute, son légitime épanouissement dans ce concert éternel auquel le Maître suprême des mondes convie le chef-d'œuvre de ses mains, la créature intelligente et rationnelle.

Yvan MARTY.

ÉLOGE DE L'ARIEGE

Le département de l'Ariège, si bien décoré par la nature, a reçu de la main des hommes des bienfaits et des ornements d'un autre genre. L'antiquité lui a légué des richesses aujourd'hui enfouies dans la partie la plus fertile de son territoire ; le moyen âge l'a hérissé de tours, de châteaux dont on aperçoit encore d'importantes ruines ; et il doit à notre siècle les établissements d'utilité publique, et une partie des usines et des manufactures qui le font prospérer. Les souvenirs historiques y succèdent aux scènes pittoresques, et les monuments féodaux qui s'écroulent, y font place aux monuments industriels qui s'élèvent. C'est une des plus intéressantes, des plus pittoresques et des plus fertiles contrées de la France.

MELLING,

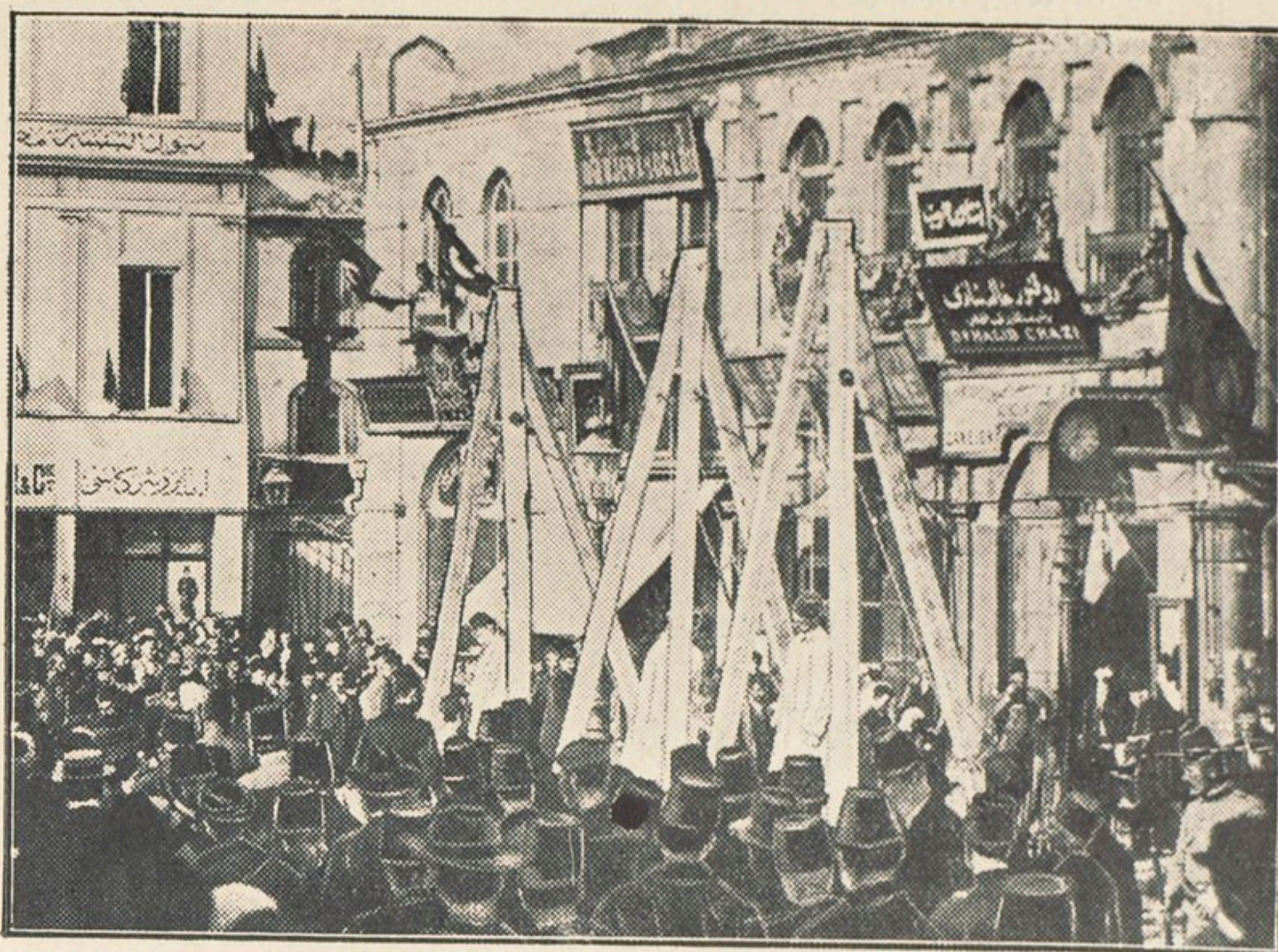
Peintre paysagiste.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

4 juillet 1471. — Ce jour-là, la ville de Pamiers fut fort émue par les récits d'une fille de la Roquette, c'est-à-dire du quartier des Lépreux dont le souvenir se conserve encore par la métairie de Roques située sur le plateau de la Cavalerie, laquelle fille dit avoir vu et entendu un enfant revêtu d'un scapulaire blanc lui annoncer qu'avant la fête de la Madeleine il tomberait à Pamiers et à Chalabre une grêle qui détruirait les récoltes et briserait les tuiles des toits. Le syndic alla l'interroger, et le Trentat, ou Assemblée communale, ordonna que pendant trois dimanches une procession sortirait avec les prêtres de toutes les églises, les quatre Ordres mendiants et leurs Reliques. Il fut, de plus, défendu de nouveau de jurer, de blasphémer, de porter des armes défendues, de garder des porcs dans la ville, et de marcher la nuit dans les rues sans lumière. Une nouvelle épidémie avait éclaté à Toulouse et menaçait la ville.

Jules de LAHONDÈS.

A CONSTANTINOPLE



Pendaison des assassins de Chevket Pacha.

CHEF-LIEU

LA POLITIQUE

- M. POINTU. — Que pensez-vous du ministère ?
- M. TOURON. — Pff ! Pff !
- M. POINTU. — On dit pourtant que le Président du Conseil...
- M. TOURON. — Pff ! Pff !
- M. POINTU. — Vous êtes difficile ! C'est peut-être que la situation...
- M. TOURON. — Mais elle est très claire, la situation ; elle est limpide, transparente, la situation ; que voulez-vous de plus ?
- M. POINTU. — Oh ! moi !
- M. TOURON. — Ah ! si j'étais Président de la République ! seulement vingt-quatre heures !
- M. POINTU. — Trop peu ! Il paraît que sept ans eux-mêmes...
- M. TOURON. — Vingt-quatre heures, vous dis-je, pas une minute de plus ; et vous verriez !
- M. POINTU. — Quoi ?
- M. TOURON. — C'est bien simple ; Mais d'abord raisonnons un peu, voulez-vous ?
- M. POINTU. — Je vous en prie.
- M. TOURON. — Quand on se mêle de vouloir gouverner, ne vous semble-t-il pas que la première condition à remplir soit de connaître dans son fond la science politique, son jeu, son essence, son objet ?
- M. POINTU. — Si ça ne fait pas de bien...
- M. TOURON. — Pour cela étudions l'homme.
- M. POINTU. — Bigre ! Ne craignez-vous pas que cette étude ne vous entraîne un peu loin ?
- M. TOURON. — Du tout, suivez-moi ; l'homme, tous les philosophes vous le diront, est un animal sociable...
- M. POINTU. — Je connais des exceptions.
- M. TOURON. — Elles confirment la règle, un animal sociable, dis-je, qui sur cette terre vit, pense, s'agite en vue d'un but déterminé, précis, universel ; ce but, quel est-il ?
- M. POINTU. — Répondez pour moi.
- M. TOURON. — La conquête du bonheur.
- M. POINTU. — Si vous voulez !
- M. TOURON. — Ceci étant admis et admis également que dans cette recherche du bonheur, la Société, c'est-à-dire en dernière analyse l'Etat, le gouvernement est à la fois fonction et organe..., saisissez-vous ?
- M. POINTU. — Je tâche.
- M. TOURON. — Il suit de là que tout gouvernement a pour essence de connaître les aspirations de ses gouvernés et pour objet de les réaliser.
- M. POINTU. — Bravo !
- M. TOURON. — Or pour l'homme en quoi consiste le bonheur ?
- M. POINTU. — Ça varie ! Personnellement la pêche à la ligne...

M. TOURON. — Ne nous occupons pas des cas particuliers ; définissons d'abord les principes ; eh bien ! le bonheur humain contient tout entier dans cette double formule : vivre le plus longtemps, vivre le plus agréablement possible.

M. POINTU. — J'aurais une objection à présenter.

M. TOURON. — Tout à l'heure ; d'où pour le gouvernement un double devoir : *primo*...

M. POINTU. — Ce que vous l'enfoncez, Aristote.

M. TOURON. — ... Développer, encourager, multiplier les institutions protégeant la santé publique, et vous voyez d'ici se profiler toutes les lois sur l'hygiène obligatoire, sur la réglementation du travail, la protection de l'enfance, la lutte contre l'alcool...

M. POINTU. — Un mot : et la liberté ?

M. TOURON. — Il n'y a pas de liberté contre le bien public.

M. POINTU. — C'est effrayant !

M. TOURON. — *Secundo* : améliorer le sort des mécontents.

M. POINTU. — Facile à dire.

M. TOURON. — Voilà le principe, voilà la théorie à appliquer.

M. POINTU. — C'est ici que les Athéniens s'attei...

M. TOURON. — Pas encore. Or en fait, que voyons-nous ?

M. POINTU. — En fait, je vois un ministère aux prises avec ses successeurs.

M. TOURON. — Très bien.

M. POINTU. — Je ne partage pas votre opinion.

M. TOURON. — Bien observé, veux-je dire ; si donc j'étais Président de la République...

M. POINTU. — Ah ! oui ! Passons à la réalité.

M. TOURON. — Je dirais aux députés : Messieurs, je ne conteste pas votre bonne volonté.

M. POINTU. — Prudent ! Prudent !

M. TOURON. — Vous êtes dans le fond de braves gens.

M. POINTU. — Dans le fond, oui, ça ne se voit pas.

M. TOURON. — Mais deux choses vous pervertissent.

M. POINTU. — Deux, seulement ? vous en êtes sûr ?

M. TOURON. — Absolument : le souci de votre réélection et l'ambition d'un portefeuille.

M. POINTU. — Applaudissements à l'extrême gauche.

M. TOURON. — Donc, article premier de la Constitution : les députés sont élus à vie.

M. POINTU. — Et avec ça ?

M. TOURON. — Ou ne sont pas rééligibles, comme vous le préférerez ; je ne tiens pas à un moyen plus qu'à l'autre.

M. POINTU. — Et moi, donc !

M. TOURON. — Article second et dernier : Les ministres seront choisis en dehors du Parlement ; un point, c'est tout.

M. POINTU. — Et où les prendrez-vous, vos ministres ?

M. TOURON. — C'est bien simple, excessivement simple ; quand vous voulez une paire de bottes, à qui vous adressez-vous ?

M. POINTU. — A un bottier, d'ordinaire.

M. TOURON. — Et pour un habit, vous allez chez un tailleur, n'est-ce pas ?

M. POINTU. — Vous êtes sorcier !

M. TOURON. — Eh bien, pour diriger les ministères, mettez à leur tête des compétences, au Commerce placez un commerçant, aux Postes, un postier, à la Marine un marin, à la Guerre un soldat, saisissez-vous ?

M. POINTU. — Sans effort.

M. TOURON. — Et voilà la machine construite, il n'y a plus maintenant qu'à la laisser fonctionner.

M. POINTU. — Mais, j'y songe... fonctionnera-t-elle ?

M. TOURON. — A merveille, les ministres étant du bâtiment en connaîtront tous les recoins, et les députés, ne pouvant aspirer à les remplacer, ne leur susciteront pas d'inutiles difficultés.

M. POINTU. — Et les partis politiques ? que deviennent-ils dans votre système ?

M. TOURON. — Quels partis ?

M. POINTU. — Mais les radicaux, les socialistes, les...

M. TOURON. — Connais pas.

M. POINTU. — Possible ! Mais eux...

M. TOURON. — Je ne connais qu'une chose, moi : la République.

M. POINTU. — Il y a fagot et fagot.

M. TOURON. — Je pose ce dilemme : l'on est pour ou contre la République.

M. POINTU. — Et si l'on est contre ?

M. TOURON. — En avant ! la guillotine.

M. POINTU. — Hein ? quoi ? vous allez...

M. TOURON. — Jusqu'à la guillotine, parfaitement.

M. POINTU. — Brr ! Excusez-moi, il faut que je vous quitte ; je me sens des frissons dans le dos.

M. TOURON. — Encore un réactionnaire !

E. PÉLISSIER,

Archiviste départemental de l'Ariège.

L'ARIÈGE (1)

*L'Ariège avec ses rocs qui montent vers l'azur
Est comme un escalier monumental de pierre
Dont la marche au soleil se dorant de lumière
Est le clair reposoir du décor le plus pur.*

*Le sapin qui ne veut que le ciel pour frontière,
Et dont l'essor vers lui va, magnifique et sûr ;
L'eau des neiges qui fuit vers le fleuve futur
De cascade en torrent,, de torrent en rivière ;*

*La source au fil d'argent, le lac bleu, le verger,
Tranquille au fond du val, le troupeau, le berger
Qui berce son ennui d'une chanson patoise ;*

*Le dimanche où fleurit la coiffe villageoise ;
Tout dans le cirque immense et dans la majesté
Des montagnes, s'encadre avec simplicité.*

J. GRATELOT-LEMERCIER.

Une description de la Vallée de l'Ariège en 1837

La vallée de l'Ariège est constamment riche et belle depuis son extrémité inférieure jusqu'aux environs de Pamiers : jusque-là, si ce n'était les collines, délicieuses par leur verdure, pittoresques par leur profil et leurs croupes ondulées, et admirables par leurs cultures, qui la bordent à distance, on croirait n'être pas sorti de la vaste et fertile plaine au milieu de laquelle Toulouse est posée. Au-dessus de Pamiers, les collines se rapprochent et se haussent à la taille de montagnes ; le paysage devient plus sauvage, le climat plus froid, le sol plus pauvre. Le voyageur en prend son parti, si le temps est beau et le soleil resplendissant, parce que sous un soleil ardent, les montagnes sont toujours magnifiques, pour peu que leurs flancs soient verts et leurs cimes neigeuses. Celui qui a passé par Toulouse au mois d'août, s'estime d'ailleurs très heureux de savourer la fraîcheur des bords de l'Ariège, lorsqu'il se rappelle le supplice qu'il éprouvait la veille dans l'atmosphère brûlante de la Cité palladienne.

Michel CHEVALIER.

DIALECTES PYRÉNÉENS

Le patois béarnais est un composé de celte, de latin et d'Espagnol ; il est fort agréable, expressif, et se prête, comme l'italien, aux accords de la musique et à la cadence poétique.

L'idiome de Bigorre paraît, plus que tous les autres, avoir conservé dans leur pureté native les emprunts qu'il a faits aux langues des peuples qui ont envahi les Pyrénées. On y trouve des mots latins, français, italiens, espagnols, anglais, des expressions qu'on croit venir des Goths ou des Visigoths. Aussi le langage est riche, abondant, propre à exprimer toutes les idées, toutes les sensations, tous les besoins, et, sous certains rapports, d'une netteté et d'une finesse que souvent nous ne pouvons reproduire.

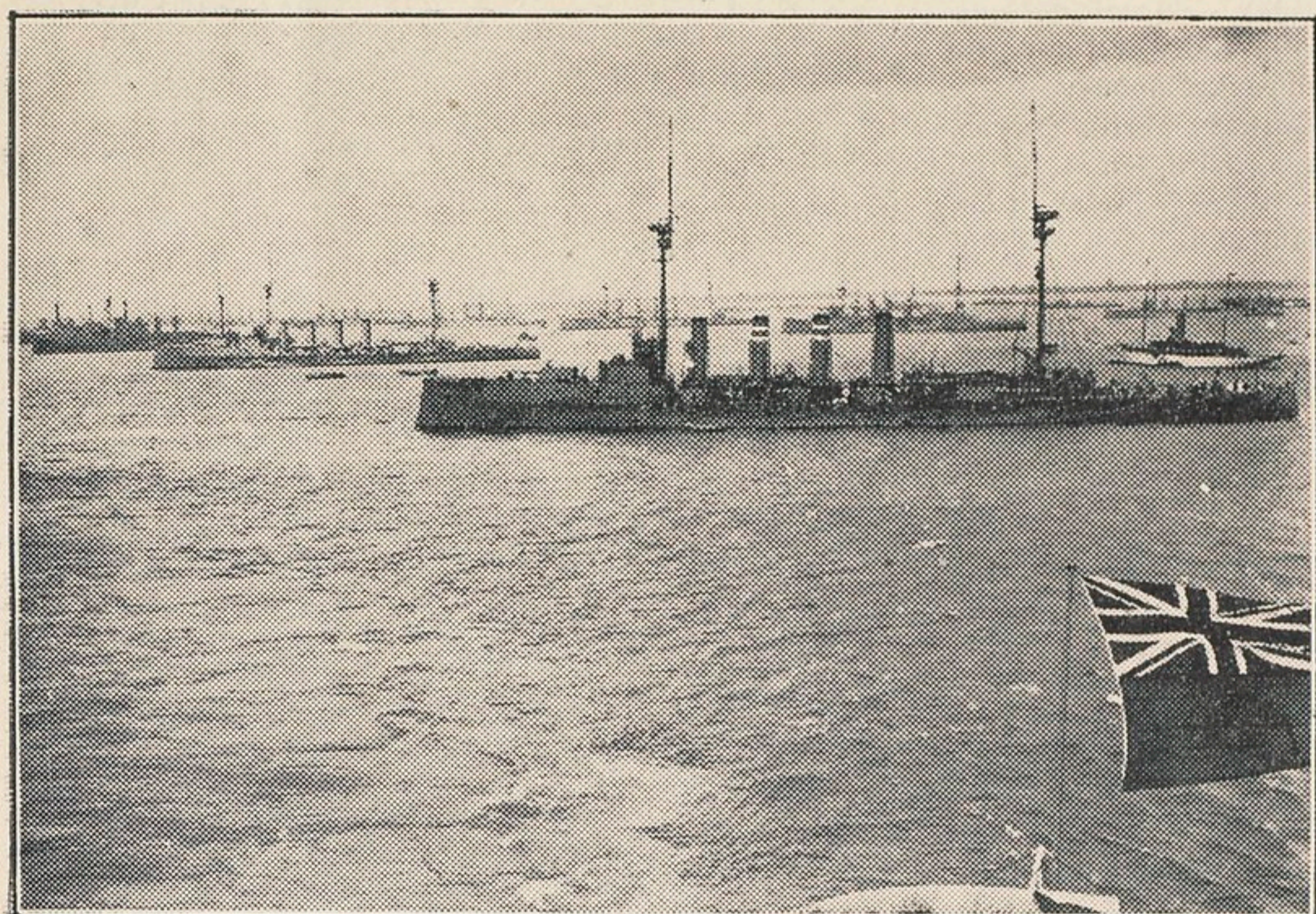
La langue parlée dans la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude, est le patois languedocien ; mais l'idiome des montagnes de ces trois départements est plus vif, plus harmonieux, et paraît avoir pris beaucoup de mots aux Italiens, et surtout aux Espagnols, ses voisins.

Le patois du Roussillon est dérivé du Catalan, un des premiers dialectes de l'Occident.

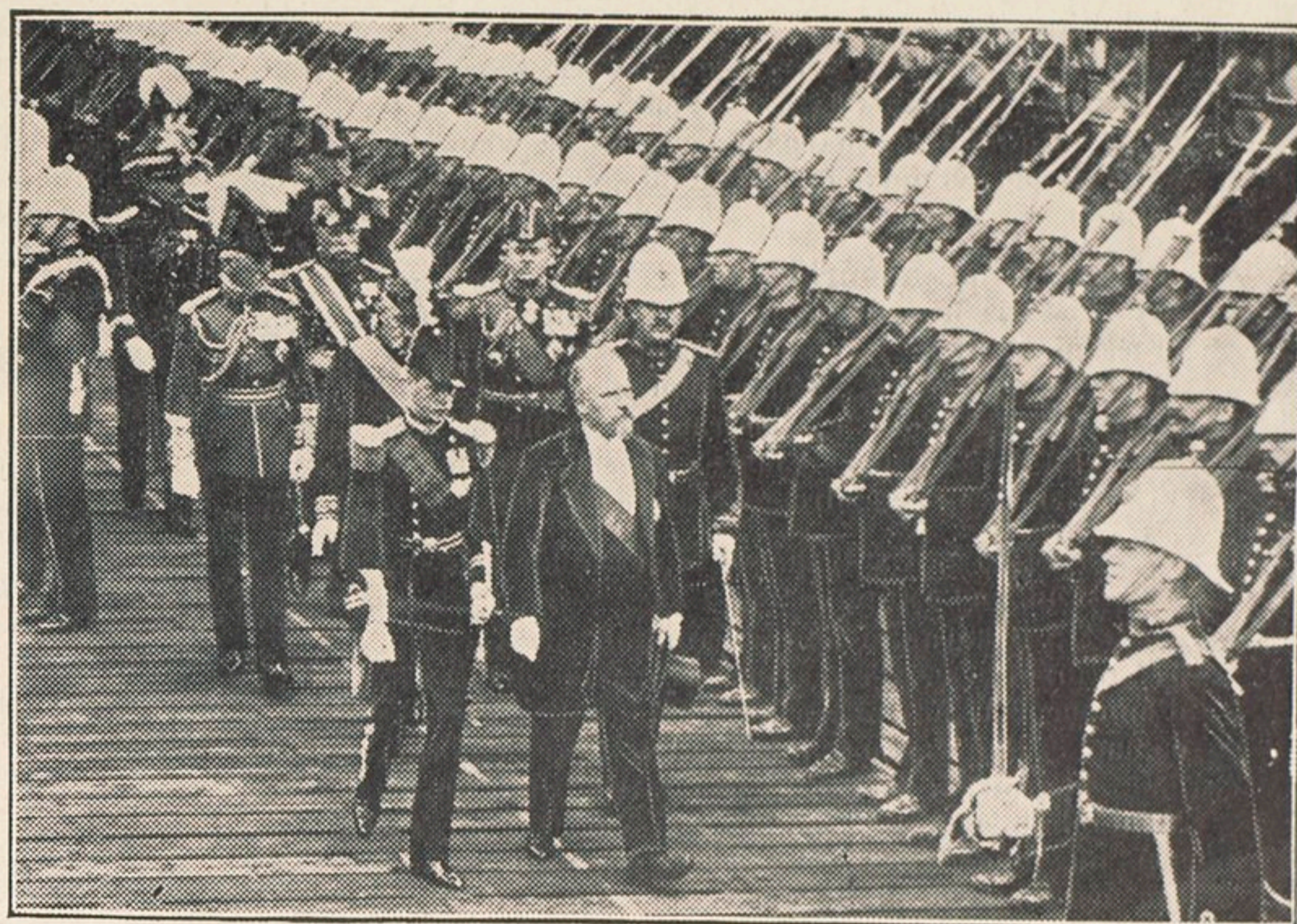
F. GIMET

(1) Ce sonnet a obtenu le premier prix (groupe de l'Ariège) au concours interdépartemental organisé en 1907 par les *Annales Politiques et Littéraires*.

VOYAGE DE M. POINCARÉ A LONDRES



1



2



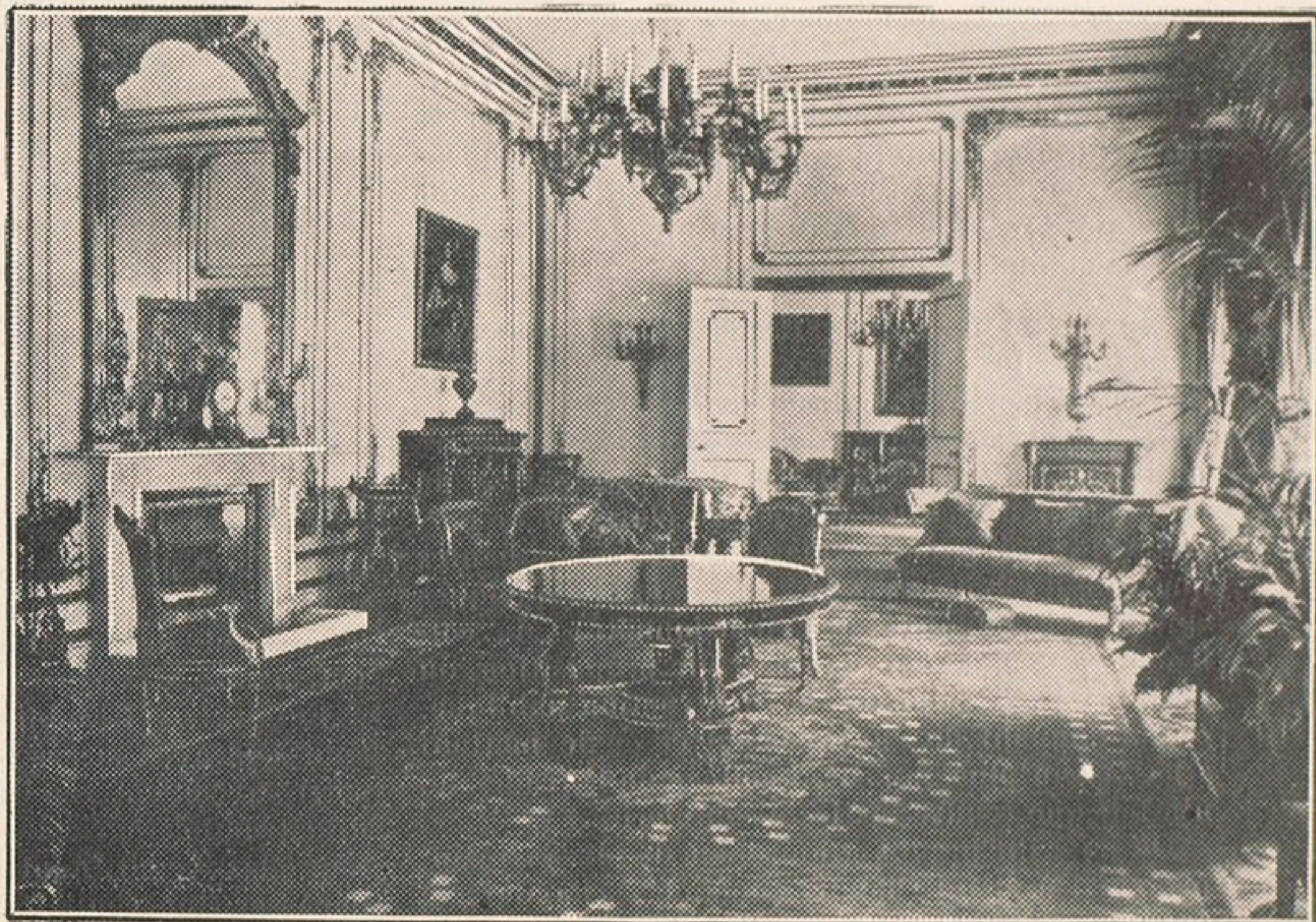
1. — La baie de Spithead avec l'alignement des meilleures unités de la marine britannique, à la réception de l'escadre française.



2. — Arrivée de M. Poincaré à Portsmouth, ayant à sa droite le prince de Galles.



3. — Les vastes salons du palais Saint-James mis à la disposition de M. Poincaré.



3

Échos Ariégeois

Mariages. — Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de M. Georges Carrière, instituteur à Mazères, avec Mlle Antonia Cancel, institutrice à Illier-Laramade, domiciliée à Pamiers.

Félicitations et vœux sincères.

— Le mercredi 18 juin, notre compatriote, M. Gaston Delort, et Mlle Adèle Guyot, dont l'*Ariège Pittoresque* avait annoncé le mariage, ont reçu la bénédiction nuptiale en l'Eglise Notre-Dame de Saint-Mandé. Nous renouvelons nos respectueuses félicitations aux deux excellentes familles que ce mariage vient d'unir et nos vœux de prospérité aux jeunes époux.

Nécrologie. — On nous annonce de Paris, le décès, à l'âge de 72 ans, de M. Eugène Charles Combette, inspecteur général honoraire de l'Université, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, commandeur du Nichan Iftik-

har. Le regretté défunt, bien connu dans l'Ariège, était le beau-père de notre cher ami et collaborateur M. Gustave Arnaud, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Marseille, ancien professeur au lycée de Foix.

Nos bien sincères condoléances.

— A Aulus-les-Bains, décès, à l'âge de 88 ans, de la vénérable mère de notre compatriote et ami M. Record, capitaine d'infanterie.

— A Foix, décès de Mme veuve Subra, belle-mère de M. Boy, expert-géomètre. Vives condoléances à la famille Boy.

— A Miglos, décès, à l'âge de 17 ans, de M. Etienne Fauré, qui a été trouvé carbonisé, dans les ruines de sa grange détruite par un incendie.

Nos compatriotes. — Mlle Fauché, fille du

sympathique président de l'Orphéon de l'avelanet, une musicienne distinguée, vient d'obtenir le 1^{er} prix au conservatoire de Toulouse.

Il y a déjà longtemps que Mlle Fauché ne compte plus ses succès.

Nous sommes heureux cependant de lui adresser une fois de plus nos félicitations.

— M. Louis Bernadet, ancien élève du Lycée de Foix, fils de la sympathique directrice des écoles de filles de Lézat-sur-Lèze, vient d'être reçu aux examens du P. C. N.

— M. Henri Pédoussaut, de Lézat-sur-Lèze, ex-soldat au 3^e zouaves, à Constantine, vient de recevoir de M. le ministre de la Guerre la médaille avec l'agraffe « Maroc ».

— Nous apprenons avec plaisir que M. Joannès Thalamas, percepteur, ancien instituteur dans l'Ariège, fils de l'ancien et très estimé instituteur

de Lissac, a été classé receveur particulier des finances à la suite du dernier concours qui vient d'être tenu à ce sujet.

— M. Garaud, officier d'académie, conseiller municipal de Lézat-sur-Lèze, vient d'être nommé capitaine territorial, affecté au service de garde des voies de la 17^e région, dépôt du 134^e territorial d'infanterie.

— M. Baptiste Delmas, de Varilhes, sous-officier au 83^e d'infanterie à Toulouse, a été un des quatre candidats reçus pour l'emploi de commissaire de police. Soixante postulants étaient sur les rangs.

Distinction honorifique. — Son Altesse le prince Mirza Riza Khan, ministre persan de l'instruction publique, a remis avant son départ de Monaco, au nom de son gouvernement, la croix d'or de première classe de l'instruction publique de Perse, à M. François Vianès, consul général de France, ancien secrétaire général de l'Ariège.

Nouvelles militaires. — M. Prudhomme, du 14^e, est nommé capitaine au 59^e.

— M. Bruneau, chef de bataillon breveté, au 57^e d'infanterie, dont nous avons été heureux d'annoncer la promotion au grade de lieutenant-colonel et l'affectation au 59^e, est le frère de notre éminent ami M. Bruneau, général de division à Montauban, ancien colonel du 59^e. Nous lui adressons nos plus vives félicitations et nos souhaits les plus cordiaux de bienvenue.

— M. Devic, sergent-major, est nommé adjudant et envoyé à Pamiers; M. Eupouy, sergent-fourrier, est nommé sergent-major et reste au bataillon de Foix; M. Dupuy, sergent-fourrier, est nommé sergent-major et passe à Pamiers.

Promotion. — M. Brunet, juge de paix à Foix, vice-président de la Société de tir et de préparation militaire, capitaine au 134^e territorial, chevaliers de la Légion d'honneur, vient d'être promu au grade de chef de bataillon et affecté au 136^e. Nos meilleures félicitations.

Nominations universitaires. — M. Ladevèze, principal du collège de Pamiers, vient d'être nommé principal du collège de Saint-Gaudens.

M. Ladevèze sera beaucoup regretté à Pamiers où il jouissait de l'estime et de la sympathie de tous. Les familles des élèves, les élèves et le personnel enseignant avaient apprécié ses hautes qualités d'administrateur et, depuis quelques années, le nombre des pensionnaires du collège avait plus que doublé. Sur proposition du recteur, M. le ministre de l'instruction publique, en lui donnant de l'avancement et en le mettant à la tête du plus important collège de l'Académie, n'a fait que rendre justice à son mérite.

On nous dit le plus grand bien de M. Sarrazin, principal à Saint-Claude, nommé à Pamiers, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Ponts et chaussées. — Sont déclarés admissibles au concours de conducteur des ponts et chaussées, en 1913, les candidats de l'Ariège dont les noms suivent :

MM. Durou, Lecubrain, Clanet.
Félicitations.

Percepteurs. — M. Lestel, percepteur à Lavelanet, est nommé à Mézin (Lot-et-Garonne).

M. Vivarès, percepteur à Saint-Maurin (Lot-et-Garonne), est nommé à Betchat, en remplacement de M. Cabanac, nommé à Sauvetat-du-Dropt (Lot-et-Garonne).

M. Pailhole, commis à la trésorerie générale de l'Ariège, est nommé percepteur à Saint-Mathieu (Haute-Vienne).

A la gare de Foix. — M. Dubuc, commissaire de surveillance administrative de 4^e classe à la gare de Foix, vient d'être élevé sur place à la 3^e classe.

Félicitations.

Dans la gendarmerie. — M. Boy, brigadier à Pamiers, passe en la même qualité aux Cabannes, en remplacement du maréchal des logis, décédé.

M. Martin, brigadier à pied à Quérigut, passe en la même qualité à Pamiers, en remplacement du brigadier Boy.

M. Labat, gendarme à pied à Miradoux (Gers), promu brigadier, est désigné pour Quérigut, en remplacement du brigadier Martin.

Assises. — Les assises du troisième trimestre s'ouvriront à Foix le vendredi 1^{er} août 1913, sous la présidence de M. Piganiol, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, assisté de M. Bult, président du tribunal de Foix, et Loup, juge au siège.

Brevet élémentaire (filles). — Sur 128 candidates, 23 furent déclarées admissibles et 19 ont été définitivement admises. Voici leurs noms :

Mlles Cohn-Malfilatre, Dantony, Ferré, Ferrus, Germa, Jean, Laffont, Mercier, Piquemal, Pujol (Marie Paule), Pujol (Marie-Albine), Raullet, Rieu, Robert, Rougé, Testu, Décamps, Déjean, Ferran.

Succès scolaire — L'excellent pensionnat du Sacré-Cœur, à Saint-Girons, vient d'avoir deux de ses élèves reçues aux examens du brevet élémentaire : Mlles Elise Cohn-Malfilatre et Caroline Gouazé.

Félicitations.

Les colonies scolaires de vacances. — Une matinée récréative est organisée au profit de l'œuvre des colonies scolaires de vacances. Elle aura lieu dimanche prochain au Casino de Foix, avec le concours des élèves de l'école normale d'institutrices et de l'école supérieure primaire des jeunes filles.

Ferme-Ecole de Royat — Par décision en date du 21 avril dernier, Monsieur le Ministre de l'Agriculture a fixé le concours d'admission à la Ferme-école de Royat, au lundi 15 septembre prochain, à midi.

Les candidats devront, avant le 10 septembre, envoyer ou à M. le Préfet de l'Ariège, ou à M. le Directeur de la Ferme-école, à Royat, par le Verret (Ariège) :

- 1° La demande d'admission au concours ;
- 2° L'extrait de naissance ;
- 3° Un certificat de bonne vie et mœurs ;
- 4° Un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés avec succès.

L'âge réglementaire est de 15 ans, mais une dispense est facilement accordée. Si cette dispense est nécessaire, la demande doit être faite à M. le Directeur et jointe aux pièces ci-dessus énumérées.

Tous les élèves de la Ferme-école sont boursiers de l'Etat et, pendant leurs études, qui durent trois ans, les parents ont seulement à fournir et à renouveler, quand les besoins l'exigent, les vêtements, les chaussures et le linge de corps.

En quittant l'Etablissement, les jeunes gens qui subissent avec succès les épreuves de l'examen de sortie reçoivent, en même temps que le brevet d'instruction agricole, des primes, variables avec leur classement, dont la plus élevée ne peut pas dépasser trois cents francs.

Des médailles de vermeil, d'argent et de bronze peuvent, en outre, être attribuées aux plus méritants.

Le programme détaillé sera envoyé à toutes les personnes qui le demanderont à M. le Directeur.

Comparses des bandits tragiques, Jourdan manifeste son repentir. — Pierre Jourdan, comparse obscur de la bande tragique qui comparut avec les assassins de Montgeron, Chantilly, etc. devant la cour d'assises de la Seine, et reconnu coupable seulement de certaines complaisances envers Callemain pour lequel il fit l'acquisition d'une bicyclette et d'un browning, fut condamné à dix-huit mois de prison, vient d'être libéré.

On sait qu'il subissait actuellement une peine prononcée par le conseil de guerre pour insoumission. Il vient d'être incorporé au bataillon du 83^e de ligne qui tient garnison à Saint-Gaudens. Il en a avisé son père, jardinier à Foix, par une lettre extrêmement affectueuse, remplie de bons sentiments et de bonnes résolutions.

Contre les rats dévastateurs. — Une certaine quantité de sérum de l'Institut Pasteur va être distribuée aux propriétaires dans les quartiers les plus infestés, dès que la superficie approximative des terrains contaminés aura été transmise, par les soins des municipalités, à M. le Préfet de l'Ariège.

Nous applaudissons de tout cœur à cette mesure prophylactique.

Championnat cycliste de l'Ariège Organisé par la maison Paul Périès, de Foix 14 juillet 1913.

RÈGLEMENT

Article premier. — Le Championnat cycliste de l'Ariège est organisé par M. Périès, marchand de cycles et de motos, armes et machines à coudre, à Foix.

Art. 2. — Pourront prendre part à la course, tous les cyclistes de l'Ariège, amateurs ou professionnels, licenciés ou non, mais de l'Ariège seulement, c'est-à-dire les cyclistes résidant dans le département depuis au moins six mois.

Art. 3. — Tout coureur qui ne satisfait pas à la condition du précédent article, serait disqualifié et perdrait à la fois et sa place dans le classement et le prix qu'il aurait gagné, et cela sans avoir droit à la restitution de son droit d'engagement.

Art. 4. — Cette course aura lieu le lundi 14 juillet prochain; l'heure du départ sera fixée ultérieurement.

Art. 5. — L'épreuve se courra sans entraîneurs ni soigneurs et les cyclistes qui y prendront part pourront monter n'importe quelle marque de machine. Tout coureur convaincu de s'être fait entraîner sera disqualifié.

Art. 6. — La liste des engagements reste ouverte du 15 juin au 13 juillet inclusivement.

Nul ne sera définitivement inscrit s'il n'a acquitté son droit d'engagement.

Art. 7. — Les engagements sont reçus moyennant la somme de deux francs chez M. Périès, cours Bouyghères, à Foix.

Art. 8. — Les coureurs devront en outre fournir les renseignements suivants :

- 1° Le lieu et la date de leur naissance.
- 2° Le lieu de leur résidence actuelle.
- 3° La marque de la machine sur laquelle ils ont l'intention de courir.

Art. 9. — Les changements de bicyclettes sont interdits sur tout le parcours.

Art. 10. — Le parcours sera le suivant : Foix, Montgaillard, Mercus, Tarascon, Ussat, Les Cabannes, Luzenac, Ax-les-Thermes et retour par la même route (100 kilomètres environ).

Art. 11. — Le départ et l'arrivée se feront à Foix devant la maison Périès.

Art. 12. — L'arrivée à Ax aura lieu devant le café de la Paix, où sera installé le contrôle.

Art. 13. — Une fois à Ax, les coureurs devront donner leur signature au contrôle.

Pour éviter les bousculades de nature à fausser les arrivées, les organisateurs se réservent le droit de ne laisser repartir les coureurs du contrôle d'Ax où ils seraient arrivés ensemble que quand le groupe entier aura signé.

Art. 14. — Les coureurs devront acquitter les dépenses qu'ils pourront faire en cours de route ou dans les contrôles. Dans aucun cas M. Périès n'en prendra à sa charge une dette par eux contractée.

Art. 15. — Au départ, les coureurs seront rangés dans l'ordre d'inscription de leur engagement.

Art. 16. — La liste des prix affectés à l'épreuve sera publiée ultérieurement.

Il peut être créé par des particuliers des prix spéciaux qui seront offerts au gré des offriants.

Art. 17. — La plus grande prudence est recommandée aux coureurs. M. Périès ne prendra la responsabilité d'aucun accident dont pourrait être cause ou victime un coureur.

Art. 18. — Tout cycliste prenant part à la course, déclare, par le fait de son engagement, approuver le présent règlement et s'engage à s'y conformer.

Art. 19. — Toute personne désirant faire une réclamation après la course, devra l'adresser par lettre à M. Périès avant le 15 au soir, en consignat la somme de cinq francs qui lui sera restituée dans le cas seulement où sa réclamation serait fondée.

Art. 20. — M. Périès se réserve, s'il le juge utile, de modifier le présent règlement, mais toute modification devra être faite et portée à la connaissance des intéressés avant le départ de la course.

Art. 21. — Toute demande de renseignements devra être adressée à M. Périès, à Foix, en portant sur l'enveloppe la mention « championnat cycliste de l'Ariège ». Réponse sera faite soit individuellement par lettre, soit publiquement, si la demande intéresse la totalité des concurrents.

CURSOR.

Marche des Trains de Voyageurs à partir du 25 Juin 1913

Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

| DÉPARTS | | | | | DÉPARTS | | | | | | | | | | |
|-----------------------|------|------|-------|-------|---------|-------|-----------------------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| TOULOUSE-MAT... | 4 55 | 7 11 | 8 10 | 9 6 | 13 40 | 17 26 | AX-LES-THERMES | 4 30 | 8 12 | 12 23 | 14 54 | 17 22 | 17 43 | | |
| Halte de Ste-Agne... | 5 5 | 7 21 | » | » | 9 15 | 13 49 | 17 35 | Halte de Castelet... | » | » | 8 19 | 12 29 | » | » | 17 56 |
| Portet-St-Simon... | 5 15 | 7 31 | » | » | 9 26 | 13 59 | 17 45 | Luzenac-Garanou... | 4 42 | 8 33 | 12 40 | 15 3 | » | » | 17 59 |
| Halte de Pinsaguel... | 5 19 | 7 35 | » | » | 9 30 | 14 3 | 17 49 | Les Cabannes... | 4 53 | 8 44 | 12 51 | 15 14 | » | » | 18 10 |
| Pins-Justaret... | 5 26 | 7 43 | » | » | 9 37 | 14 10 | 17 56 | Ussat-les-Bains... | 5 4 | 8 57 | 13 1 | 15 26 | 17 53 | 18 23 | |
| Venerque-le-Vernet... | 5 34 | 7 53 | » | » | 9 45 | 14 18 | 18 4 | Tarascon... | 5 15 | 9 10 | 13 11 | 15 37 | 18 4 | 18 38 | |
| Miremont... | 5 41 | 8 0 | » | » | 9 52 | 14 25 | 18 12 | Mercus... | 5 23 | 9 19 | 13 19 | 15 45 | » | » | 18 46 |
| Auterive... | 5 51 | 8 11 | » | » | 10 3 | 14 36 | 18 23 | St-Paul-St-Antoine... | 5 32 | 9 29 | 13 28 | 15 54 | » | » | 18 55 |
| Cintegabelle... | 6 0 | 8 20 | » | » | 10 12 | 14 45 | 18 33 | Foix (Arrivée)... | 5 43 | 9 40 | 13 39 | 16 4 | 18 25 | 19 6 | |
| Saverdun... | 6 13 | 8 32 | » | » | 10 23 | 14 58 | 18 45 | Foix (Départ)... | 5 57 | 9 55 | 13 47 | 16 15 | 18 32 | 19 20 | |
| Vernet-d'Ariège... | 6 23 | 8 42 | » | » | 10 33 | 15 8 | 19 6 | H. de St-Jean-de-V... | 6 5 | 10 3 | 13 55 | 16 23 | » | » | 19 28 |
| Pamiers... | 6 45 | 9 1 | 9 29 | 10 54 | 15 27 | 19 26 | Varilhes... | 6 12 | 10 13 | 14 3 | 16 32 | 18 42 | 19 41 | | |
| Halte de Verniolle... | 6 52 | 9 8 | » | » | 11 1 | 15 34 | 19 33 | Halte de Verniolle... | 6 21 | 10 23 | 14 12 | 16 42 | » | » | 19 59 |
| Varilhes... | 7 1 | 9 17 | » | » | 11 10 | 15 44 | 19 42 | Pamiers... | 6 37 | 10 43 | 14 28 | 17 1 | 18 57 | 20 16 | |
| H. de St-Jean-de-V... | 7 8 | 9 24 | » | » | 11 17 | 15 49 | 19 49 | Vernet-d'Ariège... | 6 49 | 10 53 | 14 40 | 17 11 | » | » | 20 22 |
| Foix (Arrivée)... | 7 15 | 9 31 | 9 17 | 11 24 | 15 56 | 19 58 | Saverdun... | 7 2 | 11 3 | 14 56 | 17 22 | » | » | 20 35 | |
| Foix (Départ)... | 7 30 | — | 9 52 | 11 35 | 16 6 | 20 10 | Cintegabelle... | 7 15 | 11 14 | 15 9 | 17 34 | » | » | 20 47 | |
| St-Paul-St-Antoine... | 7 41 | — | » | 11 46 | 16 17 | 20 22 | Auterive... | 7 29 | 11 24 | 15 23 | 17 54 | » | » | 21 4 | |
| Mercus... | 7 50 | — | » | 11 54 | 16 25 | 20 31 | Miremont... | 7 38 | 11 32 | 15 32 | 18 13 | » | » | 21 13 | |
| Tarascon... | 8 2 | — | 10 16 | 12 6 | 16 37 | 20 44 | Venerque-le-Vernet... | 7 51 | 11 39 | 15 41 | 18 21 | » | » | 21 21 | |
| Ussat-les-Bains... | 8 11 | — | 10 24 | 12 13 | 16 44 | 20 52 | Pins-Justaret... | 8 0 | 11 47 | 15 50 | 18 30 | » | » | 21 30 | |
| Les Cabannes... | 8 22 | — | » | 12 24 | 16 55 | 21 5 | Halte de Pinsaguel... | 8 8 | 11 54 | 15 58 | 18 37 | » | » | 21 38 | |
| Luzenac-Garanou... | 8 34 | — | » | 12 39 | 17 6 | 21 16 | Portet-St-Simon... | 8 14 | 11 59 | 16 3 | 18 43 | » | » | 21 43 | |
| Halte de Castelet... | 8 43 | — | » | » | 17 15 | 21 25 | Halte de Ste-Agne... | 8 26 | » | 16 15 | 18 53 | » | » | 21 55 | |
| AX-L-THERMES Arr. | 8 49 | — | 10 50 | 12 50 | 17 21 | 21 31 | TOUL MAT Arr. | 8 37 | 12 15 | 16 25 | 19 3 | 19 57 | 22 5 | | |

Ligne de Saint-Girons à Foix.

| DÉPARTS | | | | DÉPARTS | | | | |
|------------------------|------|-------|-------|------------------------|------|-------|-------|-------|
| SAINT-GIRONS... | 5 45 | 9 17 | 17 42 | FOIX... | 7 40 | 14 50 | 16 3 | 20 10 |
| Lescure... | 6 0 | 9 32 | 17 57 | Baulou... | 7 53 | 15 4 | 16 16 | 20 24 |
| Rimont... | 6 8 | 9 40 | 18 5 | Halte de Cadarcet... | 7 59 | 15 11 | 16 22 | 20 31 |
| Castelnau-Durban... | 6 19 | 9 51 | 18 17 | La Bastide-de-Sérou... | 8 12 | 15 27 | 16 35 | 20 48 |
| Halte de Ségalas... | 6 26 | 9 58 | 18 24 | Halte de Ségalas... | 8 20 | 15 35 | 16 43 | 20 56 |
| La Bastide-de-Sérou... | 6 39 | 10 11 | 18 35 | Castelnau-Durban... | 8 27 | 15 46 | 16 51 | 21 5 |
| Halte de Cadarcet... | 6 49 | 10 21 | 18 45 | Rimont... | 8 36 | 16 0 | 17 0 | 21 16 |
| Baulou... | 6 56 | 10 28 | 18 52 | Lescure... | 8 43 | 16 11 | 17 0 | 21 24 |
| FOIX Arr. | 7 10 | 10 42 | 19 5 | St-GIRONS Arr. | 8 56 | 16 25 | 17 20 | 21 38 |

Ligne de Boussens à Saint-Girons

| DÉPARTS | | | | | DÉPARTS | | | | | | | |
|-------------------------|------|-------|-------|-------|---------|-------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BOUSSENS... | 7 57 | 11 45 | 14 26 | 16 27 | 20 11 | SAINT-GIRONS... | 5 3 | 9 10 | 14 17 | 16 42 | 17 50 | 20 14 |
| Mazères-sur-le-Salat... | 8 8 | 11 55 | 14 36 | 16 38 | 20 22 | Halte de St-Lizier... | 5 8 | 9 15 | 14 22 | 16 47 | 17 57 | » |
| Salies-du-Salat... | 8 18 | 12 4 | 14 43 | 16 46 | 20 29 | Halte de Caumont... | 5 17 | 9 23 | 14 30 | 16 56 | 18 11 | » |
| His-Mane-Touille... | 8 25 | 12 10 | 14 55 | 16 53 | 20 41 | Prat-et-Bonrepaux... | 5 25 | 9 31 | 14 38 | 17 14 | 18 24 | 20 29 |
| Halte de Castagnède... | 8 31 | 12 16 | » | 16 59 | 20 47 | Halte de Lacave... | 5 32 | 9 37 | 14 44 | 17 21 | 18 33 | » |
| Halte de Lacave... | 8 36 | 12 21 | » | 17 4 | 20 53 | Halte de Castagnède... | 5 37 | 9 42 | 14 49 | 17 26 | 18 40 | » |
| Prat-et-Bonrepaux... | 8 43 | 12 27 | 15 6 | 17 11 | 20 59 | His-Mane-Touille... | 5 43 | 9 48 | 14 58 | 17 34 | 18 49 | 20 40 |
| Halte de Caumont... | 8 52 | 12 35 | » | 17 19 | 21 7 | Salies-du-Salat... | 5 51 | 9 56 | 15 6 | 17 43 | 18 59 | 20 46 |
| Halte de St-Lizier... | 9 1 | 12 43 | » | 17 28 | 21 16 | Mazères-sur-le-Salat... | 5 58 | 10 3 | 15 15 | 17 53 | 19 10 | 20 53 |
| St-GIRONS Arr. | 9 5 | 12 47 | 15 20 | 17 32 | 21 20 | BOUSSENS Arr. | 6 7 | 10 11 | 15 23 | 18 5 | 19 25 | 21 1 |

Ligne de Bram à Lavelanet

| DÉPARTS | | | | | DÉPARTS | | | | | | | |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|---------|-----------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| BRAM... | 7 42 | 8 2 | 15 2 | 16 23 | 18 48 | LAVELANET... | 5 27 | — | 5 50 | 10 33 | 15 49 | |
| Montréal... | 7 52 | 8 19 | 15 1 | 16 37 | 18 59 | Laroque-d'Olmes... | 5 34 | — | 6 10 | 10 40 | 15 56 | |
| Cailhan... | 8 11 | 8 27 | 15 22 | 16 45 | 19 8 | Le Peyrat... | 5 43 | — | 6 38 | 10 47 | 16 4 | |
| Belvèze... | 8 22 | 8 35 | 15 31 | 16 53 | 19 28 | Sainte-Colombe... | 5 49 | — | 6 58 | 10 56 | 16 13 | |
| Bellegarde... | 8 31 | 8 44 | 15 43 | 17 2 | 19 43 | Rivel-Montbel... | 5 56 | — | 7 12 | 11 3 | 16 20 | |
| H. de Lignairolles... | 8 39 | 8 52 | 15 54 | 17 10 | 19 55 | Chalabre... | 6 5 | — | 7 45 | 11 14 | 16 35 | |
| Moulin-Neuf... | 8 45 | 9 7 | 16 7 | 17 15 | 20 27 | Camon... | 6 14 | — | 8 2 | 11 24 | 16 45 | |
| Lagarde... | 9 15 | 16 15 | — | 20 35 | — | Lagarde... | 6 20 | — | 8 20 | 11 32 | 16 53 | |
| Camon... | 9 23 | 16 23 | — | 20 43 | — | Moulin-Neuf... | 6 29 | 7 37 | 9 10 | 11 51 | 16 39 | 17 16 |
| Chalabre... | 9 35 | 16 34 | — | 20 55 | — | H. de Lignairolles... | 6 36 | 7 44 | » | 11 58 | 16 47 | 17 23 |
| Rivel-Montbel... | 9 42 | 16 41 | — | 21 2 | — | Bellegarde... | 6 44 | 7 52 | 9 36 | 12 7 | 17 4 | 17 33 |
| Sainte-Colombe... | 9 50 | 16 49 | — | 21 10 | — | Belvèze... | 6 54 | 8 2 | 10 8 | 12 19 | 17 20 | 17 45 |
| Le Peyrat... | 10 0 | 16 59 | — | 21 20 | — | Cailhan... | 7 1 | 8 8 | 10 23 | 12 25 | 17 28 | 17 53 |
| Laroque-d'Olmes... | 10 7 | 17 7 | — | 21 29 | — | Montréal... | 7 9 | 8 16 | 10 45 | 12 33 | 17 37 | 18 2 |
| LAVELANET Arr. | 10 13 | 17 13 | — | 21 35 | — | BRAM Arr. | 7 17 | 8 24 | 10 59 | 12 4 | 17 48 | 18 12 |

Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers

| DÉPARTS | | | | | DÉPARTS | | | | | | |
|-----------------------|------|------|------|-------|---------|-----------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| MOULIN-NEUF... | 5 21 | 8 53 | 9 10 | 17 25 | 20 23 | PAMIERS... | 6 42 | 10 46 | — | 15 3 | 19 30 |
| Mirepoix... | 5 34 | 9 2 | 9 22 | 17 45 | 20 38 | Carlaret (Le)... | 6 52 | 10 57 | — | 15 4 | 19 40 |
| Halte de Coutens... | 5 41 | — | 9 29 | 17 53 | 20 46 | Halte de St-Adadou... | 6 58 | 11 4 | — | 15 53 | 19 46 |
| Rieucros... | 5 48 | — | 9 36 | 18 5 | 20 54 | Les Pujols-Ariège... | 7 3 | 11 9 | — | 16 3 | 19 51 |
| Les Pujols... | 5 55 | — | 9 43 | 18 18 | 21 2 | Rieucros... | 7 10 | 11 16 | — | 16 15 | 19 58 |
| Halte de St-Adadou... | 6 0 | — | 9 48 | 18 24 | 21 7 | Halte de Coutens... | 7 17 | 11 23 | — | 16 23 | 20 5 |
| Carlaret (Le)... | 6 6 | — | 9 54 | 18 35 | 21 15 | Mirepoix... | 7 26 | 11 34 | 16 25 | 16 40 | 20 12 |
| PAMIERS Arr. | 6 15 | — | 10 3 | 18 46 | 21 26 | MOULIN-NEUF Arr. | 7 34 | 11 42 | 16 35 | 16 50 | 20 24 |

Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

| | | | | | | | | | |
|--------------------|------|-------|-------|-------|--------------------|------|-------|-------|-------|
| Saint-Girons, Dép. | 5 25 | 9 40 | 13 40 | 17 50 | Castillon, Départ. | 7 35 | 10 50 | 15 20 | 19 0 |
| Lambèze-Monté... | 5 30 | 9 45 | 13 45 | 17 56 | Andressein... | 7 38 | 10 53 | 15 23 | 19 3 |
| Lambèze... | 5 35 | 9 53 | 13 50 | 18 3 | Arrout-Cescau... | 7 44 | 10 57 | 15 27 | 19 7 |
| Auber... | 5 39 | 9 58 | 13 54 | 18 8 | Alas... | 7 49 | 11 4 | 15 32 | 19 11 |
| Mouls... | 5 44 | 10 3 | 13 59 | 18 14 | Engomer... | 7 57 | 11 5 | 15 37 | 19 15 |
| Luzenac... | 5 52 | 10 11 | 14 7 | 18 21 | Luzenac... | 8 10 | 11 13 | 15 49 | 19 23 |
| Engomer... | 6 0 | 10 24 | 14 15 | 18 34 | Mouls... | 8 17 | 11 20 | 15 55 | 19 30 |
| Alas... | 6 4 | 10 29 | 14 19 | 18 39 | Auber... | 8 21 | 11 25 | 16 0 | 19 35 |
| Arrout-Cescau... | 6 8 | 10 33 | 14 23 | 18 43 | Lambèze... | 8 26 | 11 30 | 16 5 | 19 40 |
| Andressein... | 6 13 | 10 38 | 14 28 | 18 48 | Lambèze-Monté... | 8 33 | 11 35 | 16 10 | 19 45 |
| Castillon, Arrivée | 6 15 | 10 40 | 14 30 | 18 50 | Saint-Girons, Arr. | 8 40 | 11 40 | 16 15 | 19 50 |

Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 1^{er} novembre 1912

| | Dép. | Dép. | Dép. | Dép. |
|------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Tarascon-sur-Ariège... | 8 15 | 43 45 | 47 0 | 20 50 |
| Saint-Roch (halte)... | 8 48 | 43 48 | 47 3 | 20 53 |
| Sabart (halte)... | 8 27 | 43 27 | 47 12 | 21 1 |
| Niaux (halte)... | 8 40 | 43 40 | 47 25 | 21 15 |
| Capoulet... | 8 49 | 43 49 | 47 34 | 21 24 |
| Junac (halte)... | 8 53 | 43 54 | 47 38 | 21 28 |
| Laramade... | 9 0 | 44 0 | 47 45 | 21 35 |
| Cancenès (arrêt facultatif) | 9 12 | 44 12 | 47 57 | 21 47 |
| Cabre (halte)... | 9 22 | 44 22 | 48 7 | 21 57 |
| Vicdessos... | 9 28 | 44 28 | 48 13 | 22 3 |
| Pont de Vicdessos (halte)... | 9 30 | 44 30 | 48 15 | 22 5 |
| Auzat... Arrivée. | 9 35 | 44 35 | 48 20 | 22 10 |

| | Dép. | Dép. | Dép. | Dép. |
|--------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Auzat... | 6 21 | 11 15 | 14 53 | 19 0 |
| Pont de Vicdessos (halte)... | 6 27 | 11 21 | 14 59 | 19 6 |
| Vicdessos... | 6 30 | 11 24 | 15 1 | 19 9 |
| Cabre (halte)... | 6 39 | 11 33 | 15 10 | 19 18 |
| Cancenès (arrêt facultatif)... | 6 47 | 11 41 | 15 16 | 19 26 |
| Laramade... | 6 58 | 11 52 | 15 27 | 19 37 |
| Junac (halte)... | 7 4 | 11 58 | 15 34 | 19 43 |
| Capoulet... | 7 9 | 12 3 | 15 39 | 19 48 |
| Niaux (halte)... | 7 17 | 12 11 | 15 47 | 19 56 |
| Sabart (halte)... | 7 30 | 12 24 | 15 58 | 20 9 |
| Saint-Roch (halte)... | 7 39 | 12 33 | 16 7 | 20 18 |
| Tarascon... Arrivée. | 7 44 | 12 35 | 16 8 | 20 20 |

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU SUD-OUEST

Marche des trains

Ligne de Carbonne au Mas-d'Azil.

| DÉPARTS | | | | |
|------------------|------|-------|-------|------|
| Carbonne... | 7 15 | 11 10 | 19 30 | 5 40 |
| Rieux... | 7 28 | 11 23 | 19 43 | 5 53 |
| Montesquieu-V... | 7 47 | 11 47 | | |



Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A L'USAGE DES ÉCOLES

PAR

H. LABRO

Professeur de Géographie au Lycée Ingres,
de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ARIÉGEAISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN!

2^e ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 2^e édition de cet ouvrage vient de paraître et que nous pouvons satisfaire à toutes les demandes d'achat.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIER AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

+ Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin. +

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

+ A toutes les personnes soucieuses
d'être servies en produits de choix,
aux prix les plus avantageux, +

la Maison NIQUET Frères

A SALON DE PROVENCE

offre ses **HUILES, SAVONS et CAFÉS.**

Ecrivez de suite pour le tarif spécial.

AGENTS ACTIFS DEMANDÉS

Conditions exceptionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

**Surprises et Mystères de l'Amour
et du Mariage**, par M. Joseph PAILLOLE,
publiciste, comédie dramatique.

Inédite : 0 fr. 65.

Bonheur envolé, par le même.

Prix : 0 fr. 25.

Les deux réunis : 0 fr. 75

M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON
(Loire).

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE
DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÊNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

L'Ariège Pittoresque décline toute responsabilité
au sujet des annonces financières et autres.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
Corsets des meilleures marques
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.